

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE: 30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER: 49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

214^{me} année

PARAIT TOUTS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclamés 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

La vie politique outre-Jura

Une semaine de vacances supplémentaires au Palais-Bourbon pour permettre aux partis de tenir leurs congrès

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Jusqu'au début de la semaine prochaine et pour permettre aux trois grands partis, le M.R.P., la S.F.I.O. et le Parti radical, de tenir leurs congrès annuels, l'Assemblée nationale s'est accordée une semaine de vacances supplémentaires.

Profitant de ce répit, M. Antoine Pinay met la dernière main au lancement de l'emprunt pour la défense du franc — on sait que l'Assemblée nationale a voté le projet dans la nuit de mardi à mercredi — et fait préparer les dossiers des salaires et des prix qui seront présentés au Palais-Bourbon le 28 mai prochain, ainsi que ceux de la Tunisie et de l'armée européenne, deux sujets majeurs également inscrits à l'ordre du jour des prochains travaux parlementaires.

Des trois congrès politiques qui se tiennent depuis hier et dureront jusqu'à dimanche, aucun ne semble de nature à placer immédiatement le gouvernement dans une situation difficile.

Si l'on examine le cas de la S.F.I.O., on voit que, passée à l'opposition ouverte depuis le début de la législature, elle n'a pas entamé la coalition centriste. Dans ces conditions, qu'elle raidisse son attitude vis-à-vis de M. Pinay ou qu'elle recherche au contraire un rapprochement avec lui, le résultat est le même pour le cabinet.

L'affaire est d'ordre intérieur et doctrinal. Il s'agit seulement de savoir si l'opposition socialiste sera compréhensive ou systématiquement hostile et si les parlementaires

S.F.I.O. continueront à être tenus en laisse par le Conseil national composé en majorité de militants inépuisablement.

De ce côté, les parlementaires ont gagné la première manche et obtenu hier de leur congrès plus d'autonomie qu'ils n'en avaient jusqu'ici.

Au M.R.P., la situation est plus complexe et chacun sait qu'au sein de ce parti, deux tendances s'opposent : les modérés qui souhaitent voir M. Pinay poursuivre en paix son expérience jusqu'au bout et les « durs » qui considèrent le président du Conseil comme un « réactionnaire ».

Jusqu'à présent, les modérés l'ont toujours emporté sur les socialistes. Il en sera vraisemblablement de même au congrès de Bordeaux où le soutien du cabinet sera probablement accordé, étant entendu toutefois que le M.R.P. continuera de donner son appui à certaines garanties d'ordre social, tels que le vote de l'échelle mobile et celui de la loi antitrust.

Quant aux radicaux, leur vigilance républicaine ne reprochera sans doute pas grand-chose à M. Pinay et, une fois de plus, l'infanterie de la IV^{me} République apportera son concours au leader modéré.

Telles sont les perspectives immédiates offertes au président du Conseil. En fait, tout est subordonné à la réussite de l'emprunt. Si l'argent tombe en quantité dans les caisses de l'Etat, M. Antoine Pinay sera un nouveau Poincaré. Dans le cas contraire, toutes les hypothèses sont possibles. M.-G. G.

La municipalité de Rome deviendra-t-elle communiste ?

La campagne électorale bat son plein dans la Ville éternelle

Notre correspondant de Rome nous écrit :

A huit jours des élections, Rome offre vraiment un spectacle inusité. Les affiches en marée envahissent les murs de toutes les rues, chevauchent, se recouvrent, grimpent le long des colonnes des palais, et atteignent parfois leurs chapiteaux. Les places résonnent de hauts parleurs, où tous les orateurs de la République se succèdent et se contredisent.

Par groupes, sur quelques places seulement, des « croccicchi », une méthode électorale particulière à la Péninsule, et bien plus en honneur en 1946 et en 1948 : dix, vingt, trente citoyens, la plupart des jeunes, discutent avec animation. Approchez-vous, et vous entendrez les remarques les plus spirituelles, les arguments les moins bien étayés : lorsque l'on cite faits et chiffres aux communistes, ils répondent d'un argument sans répli-

que : « Ce n'est pas vrai ». Car ils ont la foi, et le pape de Moscou ne saurait se tromper.

Qui présidera au Capitole ?

C'est dire que de municipales, les élections sont devenues politiques. Il n'est pas en effet indifférent de savoir qui présidera au Capitole : si c'est un communiste, le coup sera dur pour la catholicité. Et il y va du prestige de l'Italie », ajoute le « Giornale d'Italia ». Le grand organe romain entend que si la capitale tombait de par la volonté de ses électeurs aux mains de l'extrême-gauche, la position de l'Italie serait fort ébranlée au sein de l'Union européenne et des Nations atlantiques.

Il en serait d'ailleurs de même si l'extrême-droite triomphait : mais les Italiens s'inquiètent peu de l'étranger. Le Traité de Paix les a fort maltraités, et ils pensent que les autres peuples leur seront toujours hostiles. Ils font volontiers une exception pour la Suisse, mais c'est à peu près la seule. Ce que l'on pense d'eux au-delà des Alpes, de la Manche ou de l'Atlantique ne les touche plus comme en 1946. Ils font leurs affaires sans s'occuper des autres.

Pierre-E. BRIQUET.

(Lire la suite en 6^{me} page)

A LONDRES

Des bandits attaquent une auto postale

Ils s'emparent de deux cent mille livres en billets et en bijoux

LONDRES, 22 (Reuter). — Scotland Yard déclare, à propos d'une agression qui a été commise mercredi contre une auto postale, qu'il s'agit d'un des plus importants délits commis en Angleterre depuis des années.

Les bandits se sont emparés de 155 mille livres sterling en billets et de 45 mille livres en bijoux. Cent mille livres en billets ont été retrouvés dans le fourgon.

Une compagnie d'assurances de Londres offre une récompense de 10,000 livres sterling à ceux qui fourniront des renseignements permettant de retrouver le butin et une autre entreprise a déjà promis 4500 livres.

Excédent de naissances en France

Malgré la diminution du nombre des mariages et d'une légère progression de celui des décès, un excédent de 260,000 naissances sur les décès a été enregistré en France au cours de l'année 1951.

Ces chiffres sont fournis par l'Institut national de statistique qui évalue à 42,500,000 habitants la population de la France métropolitaine, contre 40,100,000 au 1^{er} janvier 1946.

Les maladies qui fournissent le plus fort contingent de décès sont les suivantes, par ordre décroissant : maladies de cœur (110,736), le cancer (71,311), la tuberculose pulmonaire (21,072).

DEVANT LE CONGRÈS AMÉRICAIN

Le général Ridgway dément les accusations communistes sur la guerre bactériologique

Il souligne la fausseté des négociateurs sino-coréens aux pourparlers de Panmunjom

WASHINGTON, 22 (Reuter). — Le général Ridgway s'est présenté devant les deux Chambres du Congrès américain. Il a démenti les accusations communistes sur la guerre bactériologique et des gaz que les Nations Unies menaient en Corée. Personne dans les forces de l'O.N.U. n'a jamais employé les gaz ni les bactéries et cela à aucun moment.

Les négociations de Panmunjom

Le général a déclaré, en ce qui concerne les négociations d'armistice, que celles-ci ne constituent pas un coup manqué, bien que les hostilités n'aient pas été suspendues. Les négociations sont menées avec franchise et probité par les Alliés, afin d'arriver à un armistice honorable conforme aux instructions données par les autorités compétentes. Si un succès n'a pas encore été atteint jusqu'ici, cela ne signifie pas non plus qu'il ait eu échec. Les parlementaires alliés luttent pour surmonter la haine aveugle et la fausseté repoussante de la technique employée par les communistes dans leur façon de négocier.

Les communistes ont maintenant en mains une proposition logique, raisonnable et honorable de mettre fin à la lutte en Corée. Il n'y aura aucun marché sur les points qui restent encore à traiter. Les chefs communistes sont responsables d'accepter ou de refuser la suspension ou la poursuite des hostilités en Corée.

Le général Ridgway a déclaré ensuite que les Japonais étaient favorablement disposés à l'égard des Etats-Unis. Ils désirent le développement d'une démocratie dont ils ont avant tout besoin pour pouvoir acheter et vendre sur les marchés mondiaux afin que leur pays puisse ériger une économie saine.

Découverte d'une conspiration en Argentine

BUENOS-AIRES, 22 (Reuter). — Mercredi, pour la première fois, l'on a publié officiellement des renseignements sur la découverte, effectuée en février, d'une conspiration pour renverser le gouvernement.

Un juge d'instruction a communiqué que sur les 600 personnes arrêtées alors, 400 avaient été maintenues sous verrous, dont le chef de la conspiration, l'ex-colonel José Francisco Suarez.

LIRE AUJOURD'HUI

EN SIXIÈME PAGE :

Nos articles et nos documents d'actualité

Il avait vu Livingstone !

par René Gouzy

Lettre de Zurich

par J. Ld

Au fil des ondes

par de Père Soreil

EN HUITIÈME PAGE :

Les arts et les lettres

A travers les livres

par Jean Manégat

L'exposition

« Mesure du temps »

à Bruxelles

Une rétrospective des œuvres

de Hans Berger

par Dorette Berthoud

trop d'affaires mineures ont encombré le débat. Par contre, l'essentiel a parfois été passé sous silence. C'est ainsi que le Conseil d'Etat n'a rien répondu à l'intéressante demande du député Jean-Pierre de Montmollin qui souhaitait que le gouvernement dise si les dépenses effectuées pendant l'exercice accompli répondaient à l'idée qu'il se faisait des besoins du ménage cantonal, de leur répartition et de leur ordre d'urgence. En d'autres termes, c'était demander au Conseil d'Etat s'il avait une politique gouvernementale et, si ayant un plan, il s'était rendu compte à l'examen que les dépenses étaient conformes à ce plan.

R. Br.

(Lire la suite en dernière page.)



Voici comment d'immenses panneaux publicitaires présentent le danger communiste aux électeurs italiens.

L'EXPÉDITION SUISSE AU MONT-EVEREST

PARIS, 22 (A.F.P.). — La radio indienne annonce que l'expédition suisse qui tente actuellement l'ascension du Mont Everest, a établi trois camps, dont le premier à plus de 5000 mètres sur les pentes occidentales de la montagne constituera le réservoir alimentaire et d'équipement.

Le troisième camp se trouve à 5 km. du sommet que les alpinistes suisses tentent d'atteindre.

L'expédition suisse a déjà, maintenant, été plus loin que l'expédition de reconnaissance Shipton, l'année dernière.

DANS SA DERNIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DE PRINTEMPS

Le Grand Conseil neuchâtelois a voté la gestion et les comptes de 1951

et adopté un certain nombre de projets de loi prévoyant notamment la lutte contre l'alcoolisme, l'exercice de la chiropratique et la rénovation de la salle du Grand Conseil

La séance est reprise sous la présidence de M. J. Liniger. L'examen des comptes est terminé. On évoque encore quelques points concernant la gestion.

M. Vauthier (rad.), voudrait qu'on crée de nouveaux postes de gendarmerie dans les villages.

M. F. Koehlerhaus se plaint aussi de l'insuffisance de collaboration entre policiers locale et cantonale.

M. Edm. Guinand, chef du département, reconnaît que le système d'économie qui a dû être appliqué s'est révélé défectueux. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, on s'efforce de recréer certains postes de gendarmerie dans les villages les plus importants. L'ouverture d'un poste à Châtelot — qui a été demandée — s'est révélée inutile. Des contrôles sur le barrage et le chantier se font deux fois par semaine. Quant à la collaboration entre les deux polices, elle est en général excellente.

M. Schelling (soc.) remarque qu'il n'a pas été répondu à son collègue Malens au sujet de la lenteur des travaux de réfection de la route de Biaufond.

M. Steiger (p.o.p.) n'est pas satisfait de la réponse qui lui a été faite à propos des bourses. Celles-ci sont insuffisantes. L'orateur, par ailleurs, dénonce la manière dont on procède à l'Ecole normale pour éliminer certaines jeunes filles. Ainsi l'une a dû quitter l'école parce que, sol-disant, « elle n'avait pas l'instinct maternel ». Comme si, à cet âge, on était déjà formé !

M. C. Brandt, répondant à M. Steiger, dit qu'il est parfaitement d'accord de multiplier les bourses dans les cas légitimes. Quant à la jeune fille dont il a été question, le rapport du psychologue a été formel et négatif. D'une manière générale, on envisage désormais deux éléments dans l'éducation pédagogique, l'élément intellectuel et l'élément professionnel. Le second est considéré maintenant comme le plus important. Et il faut regretter le scepticisme affiché par le corps enseignant envers les psychologues. Il devrait y avoir collaboration.

Pour M. Corswant (p.o.p.) il est surprenant qu'après quelques semaines seulement des psychologues aient pu

se prononcer aussi catégoriquement. Le scepticisme est décidément justifié.

M. Perret (soc.) est également troublé par ce cas. L'orientation devrait tenir compte tout de même des fiches établies par les instituteurs et institutrices au cours des longues années pendant lesquelles ils ont appris à connaître l'élève. L'orientation est certes utile, mais il faut être prudent. Dans le cas présent, l'on aurait dû attendre plus longtemps.

Après que M. Leuba ait donné des assurances concernant la route de Biaufond, la discussion est terminée et le décret sur la gestion et les comptes adopté par 82 voix contre 2.

Postulat sur les Caissees Raffaisen

« Le Grand Conseil, sur proposition des membres de sa commission finan-

cière 1951 prie le Conseil d'Etat d'étudier la modification de son arrêté du 23 février 1951 concernant le placement de capitaux auprès des caisses Raffaisen, dans le sens d'une extension des compétences données aux communes. » Ce postulat est signé de M. H. Jaquet (soc.) et d'un certain nombre de députés de tous les partis.

M. H. Guinand (soc.) ne votera pas le postulat. Si sympathiques que soient les caisses Raffaisen, leur appui ne saurait valoir pour les communes celui de la Banque cantonale. Restons prudents et pensons à l'avenir.

M. Rob. Sausser (p.o.p.), il y a une année déjà, a formulé la même demande et le Conseil d'Etat l'avait rejeté. Aussi salue-t-il avec joie le postulat. Les communes devraient être libres de placer leurs fonds où bon leur semble.

M. Bonjour (rad.) rappelle que la

IMPRESSIONS DE SESSION

Cette session ordinaire de printemps aura été sans histoire. Selon une tradition solidement établie, le renouvellement du bureau se fait tacitement et ne donne lieu à aucun incident. Dans le discours du président sortant de charge, relevons une juste remarque, à savoir que l'abondance du verbe va souvent à l'encontre de la clarté de l'expression. Quant au nouveau président, c'est avec plaisir que nous l'avons entendu insister sur le nécessaire attachement au sol.

Le règlement révisé lors de la dernière session et qui était appliqué pour la première fois, a-t-il contribué à alléger les débats ? Il avait été l'objet de trop d'atténuations et de corrections pour qu'on puisse en juger. Une mesure qui se révèle utile et permet un gain de temps évident, c'est la suppression du dénombrement des voix à pro-

pos de tout et de rien. Quand une « majorité évidente » s'est prononcée, le vote est désormais considéré comme acquis.

Une autre innovation à laquelle, malheureusement, les députés ne se sont pas encore accoutumés, réside dans l'institution des « questions ». Un seul parlementaire, comme on le verra autre part, en a fait usage jusqu'ici. Les autres persistent à exprimer ce qui leur tient à cœur, au moment de l'examen de la gestion et des comptes et leurs propos n'ont souvent qu'un rapport lointain avec cet objet précis. Pourtant, ils ont la faculté désormais — comme aux Chambres fédérales — de poser des « questions » par écrit au Conseil d'Etat qui répondra en temps et lieu.

Parce que nos députés n'ont pas encore recouru à cette méthode,

trop d'affaires mineures ont encombré le débat. Par contre, l'essentiel a parfois été passé sous silence. C'est ainsi que le Conseil d'Etat n'a rien répondu à l'intéressante demande du député Jean-Pierre de Montmollin qui souhaitait que le gouvernement dise si les dépenses effectuées pendant l'exercice accompli répondaient à l'idée qu'il se faisait des besoins du ménage cantonal, de leur répartition et de leur ordre d'urgence. En d'autres termes, c'était demander au Conseil d'Etat s'il avait une politique gouvernementale et, si ayant un plan, il s'était rendu compte à l'examen que les dépenses étaient conformes à ce plan.

R. Br.

(Lire la suite en dernière page.)

ECHOS DU MONDE

Le paquebot « Ile-de-France » paie une amende pour avoir trop fumé

Le tribunal municipal de New-York a condamné la Compagnie générale transatlantique à une amende de 25 dollars parce que l'un de ses navires, le paquebot « Ile-de-France », avait dégagé une quantité de fumée excessive dans le port de New-York, le 7 avril. La compagnie avait plaidé coupable. Les poursuites étaient intentées par le bureau de contrôle des émissions de fumée de New-York.

L'affaire ne constitue pas un précédent : la Compagnie de navigation argentine et une compagnie locale ont déjà été frappées d'amendes pour le même délit.

Un ancien cheminot devient professeur

A Paris, dans l'amphithéâtre du Conservatoire national des arts et métiers, M. André Marie, ministre de l'éducation nationale, et M. Jean Masson, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports, ont présidé la leçon inaugurale de M. André Didier, récemment nommé, chargé du cours par téléphonovision.

Par leur présence, les deux ministres tenaient à rendre hommage à la promotion qui, d'un ancien cheminot, a fait un professeur d'enseignement supérieur.

Le couvre-feu levé en Tunisie

TUNIS, 22 (A.F.P.). — M. de Hauteclouque, ambassadeur de France, Résident général, a décidé de lever le couvre-feu et toutes les mesures concernant la restriction de la circulation, à partir de jeudi soir même, c'est-à-dire, quarante-huit heures avant la date initialement fixée.

D'autre part, 450 des personnes « étrangères » à la population tunisienne, se sont produits dans la Régence, soit un tiers du total de celles qui ont été frappées par cette mesure, seront libérées vendredi.

Une allocution de M. de Hauteclouque

TUNIS, 23 (A.F.P.). — M. de Hauteclouque, Résident général en Tunisie, a prononcé, jeudi soir, au micro de Radio-Tunis, une allocution annonçant les mesures d'apaisement qu'il vient de prendre à l'occasion du Ramadan.

S'adressant à la population tunisienne, le résident s'est attaché à la mettre en garde contre les fausses nouvelles qui « traduisent généralement l'opinion de ceux qui ont avantage ou intérêt à troubler les relations franco-tunisiennes ».

« J'ai la ferme conviction, a conclu M. de Hauteclouque, que ces mesures de bienveillance pourront être bientôt suivies de beaucoup d'autres. »

Rédaction: 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 65 01 - Chèques postaux IV 178

Administration: 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public: 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30
Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 11 h. 45 (grandes annonces 10 h.); le samedi jusqu'à 9 h. pour le numéro du lundi

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit: 6, rue du Concert.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de Savagnier

VENTE DE BOIS

Le samedi 24 mai 1952, le Conseil communal vendra par voie d'enchères publiques, 20 lots de nettoiement, 10 lots de dépeulage de coupe.

IMMEUBLES

On cherche pour tout de suite maison familiale

avec dégagement, éventuellement deux appartements. Région: Corcelles-Neuchâtel.

A VENDRE à Saint-Blaise

au haut du village un IMMEUBLE

comportant un appartement de trois pièces, toutes dépendances, une ancienne écurie et une ancienne grange.

Personnes d'un certain âge cherchent dans les environs de Neuchâtel une

MAISON

de trois ou quatre pièces avec jardin.

Immeuble avec commerce de produits fourragers en gros et détail

A vendre dans chef-lieu de district du canton de Vaud, ancien et important commerce au bénéfice d'un contingent.

IMMEUBLES ANCIENS

On cherche à acheter à Neuchâtel immeubles anciens, situés au centre de la ville ou à ses abords immédiats.

PESEUX

Propriété à vendre

A vendre à Peseux jolie maison familiale construite avant 1939 et très soignée.

Pour tous renseignements, s'adresser à Chs DUBOIS, bureau de gérances, à Peseux. Tél. 8 14 13.

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-TRAVERS

Enchères publiques

L'Office des faillites vendra samedi 24 mai 1952, dès 14 heures, devant le domicile du citoyen Jean ROTH, agriculteur, la Ferme-Robert, sur Noiraigue:

trois chars, une caisse à lisier, une pompe à lisier neuve, un hache-paille, une charrie, une écrémeuse « Standard », une baratte à beurre, un coupe-racines « Aebi », une bascule, un hérot, une chaudière à porc, un broyeur à pommes de terre, divers outils agricoles;

La vente aura lieu à titre définitif, contre argent comptant et conformément aux dispositions de la L. P.

Môtiers, le 17 mai 1952. OFFICE DES FAILLITES Le préposé: P. BOURQUIN

A LOUER CHALET

quatre chambres, près de Cudrefin, à louer jusqu'au 10 juillet.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de Savagnier

VENTE DE BOIS

Le samedi 24 mai 1952, le Conseil communal vendra par voie d'enchères publiques, 20 lots de nettoiement, 10 lots de dépeulage de coupe.

IMMEUBLES

On cherche pour tout de suite maison familiale

avec dégagement, éventuellement deux appartements. Région: Corcelles-Neuchâtel.

A VENDRE à Saint-Blaise

au haut du village un IMMEUBLE

comportant un appartement de trois pièces, toutes dépendances, une ancienne écurie et une ancienne grange.

Personnes d'un certain âge cherchent dans les environs de Neuchâtel une

MAISON

de trois ou quatre pièces avec jardin.

Immeuble avec commerce de produits fourragers en gros et détail

A vendre dans chef-lieu de district du canton de Vaud, ancien et important commerce au bénéfice d'un contingent.

IMMEUBLES ANCIENS

On cherche à acheter à Neuchâtel immeubles anciens, situés au centre de la ville ou à ses abords immédiats.

PESEUX

Propriété à vendre

A vendre à Peseux jolie maison familiale construite avant 1939 et très soignée.

Pour tous renseignements, s'adresser à Chs DUBOIS, bureau de gérances, à Peseux. Tél. 8 14 13.

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-TRAVERS

Enchères publiques

L'Office des faillites vendra samedi 24 mai 1952, dès 14 heures, devant le domicile du citoyen Jean ROTH, agriculteur, la Ferme-Robert, sur Noiraigue:

trois chars, une caisse à lisier, une pompe à lisier neuve, un hache-paille, une charrie, une écrémeuse « Standard », une baratte à beurre, un coupe-racines « Aebi », une bascule, un hérot, une chaudière à porc, un broyeur à pommes de terre, divers outils agricoles;

La vente aura lieu à titre définitif, contre argent comptant et conformément aux dispositions de la L. P.

Môtiers, le 17 mai 1952. OFFICE DES FAILLITES Le préposé: P. BOURQUIN

A LOUER CHALET

quatre chambres, près de Cudrefin, à louer jusqu'au 10 juillet.

CHAMBRES

Mail - Saars Jolie chambre indépendante. Tél. 5 28 51.

Chambre

pour jeune fille, aux Valangines. Salle de bains. Tél. 5 13 77.

PENSIONS

A louer chambre, avec pension, quartier Saars-Mail. Prix modéré. Téléphone 5 48 78.

DEM. A LOUER

Deux messieurs sérieux cherchent chambre à deux lits. Adresser offres écrites à T. B. 909 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

pour date à convenir, appartement

de quatre pièces, sans confort. Tél. (038) 5 59 94

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

un ménage

pas trop jeune, comme cuisinière-ménagère et chauffeur-jardinier. Adresser offres et certificats sous chiffres P. G. 71172 C. à Publicitas, Lausanne.

Grande maison d'édition de la Suisse alémanique cherche pour le 10 juin

secrétaire romande

qualités requises: sténo-dactylographe soignée, ordre, précision, notions d'allemand. Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, prétentions, photographie et copies de certificats sous chiffres F 71171 à Publicitas, Lausanne.

NOUS DEMANDONS un fraiseur un tourneur

Places stables pour ouvriers qualifiés

Faire offres à Fabriques d'assortiments réunies Succursale C Avenue du Collège 10 - LE LOCLE

Maison d'édition (département revues hebdomadaires illustrées) engagerait

courtiers en abonnements

Place stable pour personnes capables et ayant l'habitude de visiter la clientèle particulière. Conditions de travail avantageuses.

Adresser offres avec photographie et références sous chiffres PB 80553 L à Publicitas, Lausanne.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

mécaniciens de précision

Faire offres écrites avec copies de certificats et prétentions de salaire à BEKA SAINT-AUBIN S. A. Saint-Aubin (Neuchâtel)

BONNES OUVRIÈRES Important maison d'alimentation de la place cherche habiles et de confiance, pour la manutention et l'emballage. Bons salaires. Faire offres sous chiffres N. K. 906 au bureau de la Feuille d'avis avec indication de l'activité antérieure.

On cherche à louer des

chambres meublées

pour employés, pendant la durée du Comptoir. S'adresser à Henri Huguenin, boucherie, Fleurier. Tél. 9 11 90.

Je cherche à louer un

appartement

de cinq ou six pièces, éventuellement à échanger contre un de deux ou trois pièces, avec confort, au centre de la ville.

Séjour d'été

Trois dames cherchent, du 5 au 26 juillet pour séjour d'été, meublé; région lac de Neuchâtel. Faire offres à Mlle J. Colomb, rue du Parc 71, la Chaux-de-Fonds.

On cherche à louer un appartement de deux ou trois chambres et cuisine. Loyer modeste, au centre de la ville. Adresser offres écrites à W. S. 875 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à louer, au

petit chalet meublé

pour les vacances horlogères. Adresser offres à M. H. Reuille, Serre 18, la Chaux-de-Fonds.

Retoucheurs(ses) qualifiés (ées) SERAIENT ENGAGÉS par OMEGA Faire offres à OMEGA, SERVICE DU PERSONNEL - BIENNE

Retoucheurs ayant déjà travaillé sur mouvements soignés seraient engagés par importante fabrique d'horlogerie. Faire offres sous chiffres H 22966 U à Publicitas, Bienne.

Importante maison de commerce de la place cherche, pour tout de suite, une

sténo-dactylographe

absolument qualifiée, de langue maternelle française, mais pouvant aussi s'exprimer en allemand. Place stable et bon salaire. Adresser offres détaillées, avec références, photographie et prétentions de salaire sous chiffres M. B. 797 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante entreprise des branches annexes de l'horlogerie cherche un excellent

mécanicien

énergique, pouvant faire preuve de réelles capacités pour un poste de mécanicien d'essais et de mise au point. Offres sous chiffres J 22943 U à Publicitas, Bienne.

UN TRES BEAU BAS NYLON-DENTELLE 490 Pour NYLON-FLEXY 590 Seulement Grands Magasins AU SANS RIVAL Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL LE MAGASIN QUI VEND DE BONS BAS

On cherche

bon ouvrier

pour aider aux travaux de la campagne. Bons gages. S'adresser à R. von Allmen, Gorgier (Neuchâtel). Tél. (038) 6 71 54.

ANGLETERRE

On cherche jeune fille pour s'occuper de deux fillettes, bons gages, voyage payé. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme S. Renaud, Rochefort, tél. 6 51 78.

On demande une personne

comptabilité

d'un commerce entre ses heures de travail. Adresser offres écrites à L. C. 903 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise industrielle engagerait pour tout de suite ou pour date à convenir,

employée de bureau

conscientieuse pour la facturation et

sténodactylo

habile pour correspondance française et allemande. Adresser offres avec copies de certificats et prétentions de salaire sous M. C. 852 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 22 ans

cherche place

dans une famille pour apprendre le français. S'adresser à Mme Albert Peng, Hôpital 9, Couvet.

Très fort

vendeur

cherche place pendant la durée du Comptoir. Offres sous chiffres P. 3718 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune Sarrois

cherche place à partir du 5 juin, si possible chez un coiffeur ou dans un magasin, pour apprendre la langue française. Offres sous chiffres J. 4200 Y. à Publicitas, Berne.

Petit ménage cherche

jeune fille

pour seconder la maîtresse de maison. Adresser offres écrites sous M. P. 893 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

jeune fille

pour faire le ménage, dans petit commerce d'alimentation. Demander l'adresse du No 888 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

sommelière

présentant bien, connaissant son service, dans restaurant soigné. Faire offres sous chiffres P. 4188 J. à Publicitas, Saint-Imier.

On cherche bon

domestique

sachant bien traire et pour tous les travaux des champs. Bonne place. On prendrait aussi un Italien. Bons gages. S'adresser à Lucien Sandoz, Saint-Martin. Tél. 7 17 68.

domestique de campagne

sachant traire et faucher. Entrée pour date à convenir. S'adresser à Louis Rentsch, terme de la Nallère. Tél. 6 72 50.

DAME ITALIENNE, PRÉSENTANT BIEN, CHERCHE PLACE DE

bonne à tout faire

dans ménage soigné. Possède permis de travail. Libre tout de suite. Gages à convenir. Téléphone 5 50 87.

Monsieur libre l'après-midi, entreprendrait

travaux de bureau

(adresses, convocations, factures, etc.) Adresser offres écrites à C. C. 754 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, 17 ans, Suisse allemand, désirent apprendre le français, cherche place

d'AIDE

dans magasin de quincaillerie. Adresser offres écrites à Z. H. 878 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

POUSSETTE

bleu marine, « Wis-Gloria », 50 fr., ainsi qu'un YOUPA-LA, 20 fr. Téléphone 5 19 69.

BELLE AUTO

à vendre, Morris Oxford 1951, peu roulé. Prix intéressant. Echange éventuellement. — Tél. (038) 7 61 94.

POULICHE

de trois ans, ayant été attelée, primée par 79 points, à vendre ou à échanger contre des génisses. S'adresser à Charles Dessousiav, Fenin.

STUDIOS... un choix unique de studios du plus simple au plus riche est à visiter chez Meubles G Meyer, Neuchâtel

Samedi au marché

Palées Delley frères pêcheurs, Portolban

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Neuchâtel, compte postal IV 178

NOTRE AUTO est à la disposition des amateurs de meubles. Sur demande écrite, nous viendrons volontiers vous chercher pour visiter nos vastes expositions de mobilier, les plus belles du canton. Meubles G Meyer, rues Saint-Honoré et Saint-Maurice, Neuchâtel.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Neuchâtel, compte postal IV 178

Ne concerne pas les personnes qui reçoivent déjà le journal.

TENTE

ronde, quatre à cinq places, à vendre 150 fr. — Schaez, Bassin 14.

A vendre une

potager

trois trous et bouilloire. Prix avantageux. Téléphone 7 21 55.

A vendre une

cuisinière à gaz

« Le Réve », état de neuf. S'adresser: Pavés 66, 1er étage, à gauche.

A VENDRE

une table à rallonges et quatre chaises rembourrées, d'une valeur de 500 francs, cédées au plus offrant. Demander l'adresse du No 908 au bureau de la Feuille d'avis.

MEUBLES COMBINES, entourages de divans, bureaux ministres, divans-lits, petits meubles, tous les genres. Choix unique chez Meubles G Meyer, Neuchâtel, rues Saint-Honoré et Saint-Maurice

A vendre un

SOMMIER

rembourré, sur pieds, pour enfant, 70 x 140 cm., avec matelas propre et en bon état, 60 fr., ainsi qu'un SOMMIER rembourré, sur pieds, 80 x 190 cm., propre et en bon état, 70 fr. S'adresser à E. Perrot, tapissier, Parcs 40. Téléphone 5 52 78.

MOTO

à vendre, Condor 350 TT, quatre vitesses au pied, en excellent état. Adresser offres à Benoit Zimmermann, Saint-Martin, ou téléphoner au 7 18 31 entre 19 et 20 heures.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

Monsieur Paul ANDREY

ses enfants et leurs familles expriment leur vive gratitude pour les marques d'affection leur aidant à supporter la douleur de la séparation.

Famille E. CHRISTEN-ANDREY, L. et W. LACHAT-ANDREY, P. et L. ANDREY-HUGLI, Mile A. SCHUMACHER.

Madame et Monsieur Edgar OVERNEY-SANDOZ et leurs filles Francine et Marlène

très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été adressées durant leur grande épreuve prient toutes les personnes qui les ont entourés de croire à leurs sentiments de sincère reconnaissance.

Le Locle, le 23 mai 1952.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie et envois de fleurs reçus à l'occasion de leur grand deuil, les enfants de

Madame veuve Berthe FALLET-MÜLLER

ainsi que toute la famille prient toutes les personnes qui les ont entourés dans leur épreuve de trouver ici l'expression de leur très profonde gratitude.

BULLETIN D'ABONNEMENT A LA

Feuille d'avis de Neuchâtel

Le soussigné s'abonne dès ce jour jusqu'au

30 juin > 3.30

30 septembre > 11.—

31 décembre > 18.70

(souligner ce qui convient)

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____

Adresser le présent bulletin à

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Neuchâtel, compte postal IV 178

Ne concerne pas les personnes qui reçoivent déjà le journal.

Nos
soquettes
avantageuses



- Soquettes pour dames
pur coton mercerisé à rayures multicolores
2.95 et **1.95**
- Soquettes pour dames
pur coton mercerisé, dessin relief avec bord revers
en blanc **1.85** et **1.35**
- Soquettes pour enfants
coton genre tessonais, lavables, qualité bien ren-
forcée, rayures multicolores depuis **1.25**

Viennent d'arriver

800

paires de notre réputé

BAS DARLA

51/15 extra-fin avec couture ton sur ton
teintes d'été

CHOIX 3.95

Mesdames, profitez d'acheter ce bas merveil-
leux et demandez à nos vendeuses la longueur
qu'il vous faut

La Nouveauté
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

BAISSE DE PRIX

- Ragoût de porc Fr. 3.-
le ½ kg.
- Jambon, palette Fr. 3.25
le ½ kg.
- Filet, côtelette Fr. 3.75
le ½ kg.

BOUCHERIE

BERGER-HACHEN



CHEMISES POLO
coupes parfaites
Choix complet depuis
Fr. 9.90

Bernard
NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHÂTEL

Francis **PACHÉ** Viande de 1er choix
Agneau de lait
Spécialités:
Saucisses au foie
Saucissons Notre jambon Pâté de foie

Tél. 5 17 28
Saint-Maurice 4
BOUCHERIE CHARCUTERIE

Publ. Elés

Les allées de votre jardin, de votre
parc, débarrassées de la mauvaise
herbe pour toute une saison grâce au

DÉSHÉRBANT
Suelerb

Le désherbant idéal

«Tue sans pitié la mauvaise herbe»

Il ne présente cependant aucun danger
pour l'être humain et les animaux
domestiques.

Références à disposition.

- En vente dans les drogueries :
- A. Burkhalter
 - A. Kindler
 - G. Perrin
 - S. Wenger



Seule la



vous offre
le dispositif
zig-zag
BERNINA
d'origine

Conditions avantageuses



NEUCHÂTEL

Seyon 16 - Grand-Rue 5 - Tél. (038) 5 34 24

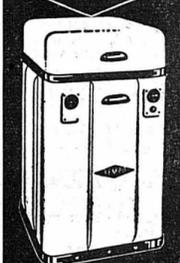
A VENDRE

sommiers métalliques

avec tête mobile
chez **A. Schwander**
NEUBOURG 23 - TAPISSIER

Machine à laver

TEMPO



Vuilliamenet
C.S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
livre et installe
rapidement

SALLES A MANGER...
de qualité... en quantité
et au plus bas prix chez
Meubles G. Meyer, Neu-
châtel.

A vendre
FRIGOS
d'occasion
avec garantie
de 50, 70, 100,
175, 200, 1900 l.
neufs
60, 80, 125, 200,
300, jusqu'à 1500 l.
Garantie
5 ans
Facilités de paiement
G. Quain
Frigo-service
Cortailod
Tél. 6 43 82

**Jura, Gruyère
et Emmental**

1re qualité
Fr. 5.50 le kg.

**Fromage mi-gras,
tendre et salé**
Fr. 2.- le ½ kg.

**Fromage ¼ gras,
tendre et salé**
Fr. 1.50 le ½ kg.
Rabais depuis 5 kg.

Prix de gros
pour revendeurs

R.-A. STOTZER

Trésor
Expédition au dehors

Vous trouverez
**tout pour le
pique-nique**
à la
Boucherie-charcuterie
MAX HOFMANN
Rue Fleury 20



Une de nos ravissantes

ROBES LÉGÈRES

en piqué, shantung, everglaze, crépon, vistra, twill et surah
uni et impressions riches

A PRIX TRÈS INTÉRESSANTS

ROBES unies et imprimées 98.- 65.- 49.- 35.- 29.50 **19.50**

ROBES PURE SOIE toujours habillées, en uni et
imprimé, très belle qualité 85.- 79.- 69.- **59.-**

SPLENDIDE DEUX-PIÈCES depuis **55.-**

AUX 2 PASSAGES
NEUCHÂTEL S. A.

TEMPLE-NEUF - RUE DES POTEAUX

Très en vogue!

Nos ENSEMBLES
COMBINÉS

**VESTON SPORT
ET PANTALONS**

VESTONS SPORT

Prince de Galles, pied-de-poule, Homespun,
Harris-Tweed, en partie original anglais
100 % pure laine

128.- 118.- 98.- 78.- 59.-

Assortiment spécial
pour tailles fortes

PANTALONS

peigné uni, gabar-
dine, depuis flanelle pure
laine, depuis **36.- 29.50**

Notre assortiment splendide
de

COMPLETS

ville, fil à fil ou peigné, des-
sins et teintes mode, coupe V
impeccable

248.- 228.-

198.- 158.- 138.-



Mieux vêtus par...

4, Temple-Neuf
Centre-Ville

Ed. DELLANEGRA,



Nos 7 vitrines
sont toujours
intéressantes!

... et pas cher du tout!

Tous les jours le
bon gâteau au fromage
de la BOULANGERIE-
PATISSERIE **OTTO WEBER**
PORTEURS A DISPOSITION
Faubourg de l'Hôpital 15 - Tél. 5 20 90

le vrai
**jambon
de campagne**
Boucherie-Charcuterie
R. MARGOT
Seyon 5
NEUCHÂTEL

A vendre une
**tondeuse
à gazon**

Faire offres à M. G.
Junod, avenue Soguel 3,
Corcelles (Neuchâtel).

Une tache
à votre habit :
vite un flacon de
Mencioline

LE MEILLEUR
DÉTACHANT
Le flacon Fr. 1.70
Dans les pharmacies
et drogueries
seulement

A vendre du
fromage

¼ gras, 1re qualité,
la pièce de 14 à 25 kg.
à 2.65 le kg., livré à
la gare.

Fr. Schöni, fromagerie
Wasen (Emmental)

FIANCES! visitez la
nouvelle et vaste expo-
sition de mobilier complet,
pas d'obligation d'achat
chez Meubles G. Meyer
rues Saint-Honoré et
Saint-Maurice, Neuchâtel.

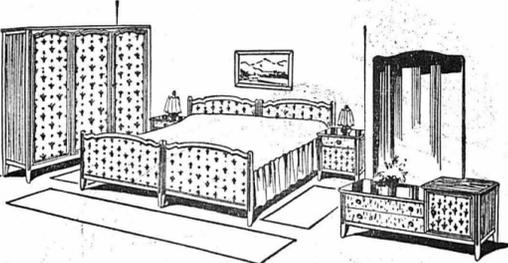
Les excellents
boulets **TRIBAR**
sont arrivés

COMBUSTIBLES

HAEFLIGER & KAESER S. A.

Tél. 5 24 26 - Seyon 6

Les 6 pièces Fr. 1760.- Facilités de paiement



S'éveiller sous le charme de cette chambre à coucher en érable clair, rehaussé de panneaux capitonnés vous assure une journée heureuse

Vous achetez votre mobilier pour votre vie, et la mode évolue chaque année ! Comment savoir si, dans vingt ans, votre intérieur vous donnera encore toute satisfaction ?

Faites-nous confiance. Comme un fauteuil Louis XVI garde sa valeur et sa beauté, un ameublement Perrenoud, qui représente le goût classique français, ne vous lassera jamais et conservera votre capital.



TREILLE 1 - NEUCHÂTEL

Une voiture vous attend pour visiter notre fabrique à Cernier

MOTOGODILLES

« Lauson » 4 temps, 3 et 6 CV., refroidissement par air, ralenti pour la traîne, propreté parfaite et consommation très réduite. (1 dl. ¼ à 2 l. ¼ d'essence à l'heure, plus 9 dl. d'huile pour vingt heures de marche en plein régime).

Fr. 950.- et 1350.-

« Scott Atwater » 3,6 et 16 CV., avec débrayage et marche arrière.

de Fr. 930.- à 2500.-

« Johnson » 3 à 25 CV., avec débrayage marche arrière.

de Fr. 1100.- à 3040.-

Essai sur demande, sans engagement
CHANTIER Jean-Louis STAEMPFLI
NAVAL (Neuchâtel)
Cortailod La Poissine - Tél. 642 52

TROUSSEUX

Toute une gamme de magnifiques trousseaux en lingerie d'Appenzel, confectionnés très soigneusement, avec ses spécialités de broderies artistiques. Nombreuses et élégantes références. Devis sans engagement. Trousseaux depuis Fr. 600.-. Grande facilité de paiement. Demandez tout de suite échantillons, à

Maurice GIRARD Evole 58 Neuchâtel

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

15 avril. L'état de collocation complémentaire de la faillite de Saenger Carlo, commerce de radios, à la Chaux-de-Fonds, peut être consulté à l'Office des faillites de la Chaux-de-Fonds.

17. L'autorité tutélaire du district du Val de Ruz a nommé le mandataire de la tutelle de Claudine Cachelin, actuellement à la Chaux-de-Fonds, et libéré William Perret, directeur de l'Office cantonal des mineurs, à Neuchâtel de ses fonctions de tuteur.

18. Délibération sur l'homologation du concordat accordé à Paul Bourquin, restaurateur, aux Pargots, actuellement à Bienna.

19. L'état de collocation de la faillite de Béatrice Divernois-Massaroli, commerçante, à Fleurier, peut être consulté à l'Office des faillites de Môtiers.

22. En suite de la délivrance d'actes de défaut, de biens, les époux Mathys Fritz et Denise née Erb, à la Côte du Cerf sur les Bayards, puis à Sainte-Croix, actuellement à Salins (France) sont soumis de plein droit au régime de la séparation de biens.

23. Clôture de liquidation de la succession insaisissable de Grand Arthur, de son vivant domicilié à Neuchâtel.

24. L'état de collocation, strict nécessaire et revendications, de la faillite d'Albert Brandt, agriculteur, au Mont-de-Buttes, peuvent être consultés à l'Office des faillites de Môtiers.

24. En suite de la délivrance d'actes de défaut de biens, les époux Charles François et Stéphanie née Chappuis, précédemment à Cerniat (Fribourg) actuellement au Haut de la Côte sur Travers, sont soumis de plein droit au régime de la séparation de biens.

25. L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a relevé William Perret, de Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur de Marguerite Devaud, devenue majeure ; ordonné le transfert de la tutelle d'Henri-Gottlieb Ziegler, originaire de Wittenbach (Suisse) à l'autorité de cette localité et relevé Edmond Bourquin, avocat à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur ; relevé Louis Gicot de ses fonctions de tuteur de Sergis Monnier, Bernard Monnier, Werner Monnier et Gérard Monnier, et nommé en son lieu et place Juliette Auroi, assistante sociale à Neuchâtel ; relevé Sam Humbert, à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur de Peter Roth, adopté ; retiré à Hélène Guenin la puissance parentelle sur sa fille Régine Leuba, et nommé William Perret, à Neuchâtel, en qualité de tuteur de la prénommée.

28. L'autorité tutélaire du district de Locle a libéré Victor Tripet, avocat, à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur de Barbey Andrée, à Brot-Dessus et nommé pour le remplacer Jean-Claude Landry, avocat, à la Chaux-de-Fonds.

28. Conclusion d'un contrat de mariage entre Decreuse-Dit-Dupoll Pierre et Susanne-Marguerite née Fischer, domiciliés à Colombier.

29. Suspension de liquidation par voie de faillite ouverte contre la succession réduite de Louis-Albert Robert-Nicoud, de son vivant journaliste, à la Chaux-de-Fonds.

28. L'autorité tutélaire du district de la Chaux-de-Fonds a désigné William Perret, à Neuchâtel, en qualité de tuteur de Solange-Marguerite-Yvonne Taramarcz, à la Chaux-de-Fonds ; accepté le transfert dans son for de la tutelle de Christine-Madeleine Diener, à la Chaux-de-Fonds, et désigné Fritz Hadorn, au dit lieu, en qualité de tuteur ; prononcé la mainlevée de la tutelle de Blanche-Renée Ducommun-dit-Verron, à la Chaux-de-Fonds, décédée et libéré le chef du bureau de l'assistance communale au dit lieu de ses fonctions de tuteur ; prononcé la mainlevée de la tutelle de Renée-Bluette Witz, née Ducommun, à la Chaux-de-Fonds, et libéré Jean-Baptiste Couzy, curé, au dit lieu, de ses fonctions de tuteur ; prononcé la mainlevée de la tutelle de Gottlieb Zimmerli, à Neuchâtel, et libéré Hans Müller, directeur, à Berne, de ses fonctions de tuteur.

30. L'opposition à la demande de renonciation à la nationalité neuchâteloise formulée par Hubert-Alfred-Gaston de Luze, né le 8 janvier 1928, domicilié à Bordeaux, peut être adressée jusqu'au 31 mai 1952 au Département de l'intérieur.

30. Clôture de la faillite de Leichti Achilles-Rudolf, maître cordonnier, au Locle.

30. Prolongation de deux mois, de la durée du sursis concordataire accordé à Georges Kummer, menuisier de Landéron. Assemblée des créanciers : 4 juin 1952, à 14 h. 15, à l'Hôtel de Ville, de Neuchâtel.

30. Conclusion d'un contrat de mariage entre Meneghetti Renato et Kuderli Murielle, domiciliés à Neuchâtel.

30. Conclusion d'un contrat de mariage entre Exquis André-Emile et Blanc, née Butty Alice-Marthe, domiciliés à Lausanne.

30. Conclusion d'un contrat de mariage entre Mermoud Edmond-Zené et Kiklauss Susanne-Lina, domiciliés à Neuchâtel.

30. En suite de faillite, les époux Achilles-Rudolf Leichti et Elvira née Sala, sont soumis de plein droit au régime de la séparation de biens.

3 mai. Ouverture de la faillite de Jean-Louis Descloux, représentant à Neuchâtel. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 23 mai 1952.

3. Ouverture de liquidation de la succession insolvable de Bischof Emile-Alfred, de son vivant manœuvre à Neuchâtel. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 23 mai 1952.

3. En suite de faillite, les époux Henri Michéls et Bertha-Lina née Wenger, domiciliés à la Chaux-de-Fonds, sont soumis de plein droit au régime de la séparation de biens.

5. Conclusion d'un contrat de mariage entre Bahy Théophile-Louis et Violette-Bianche-Sophie née Trauppel, domiciliés à Neuchâtel.

Nouvelles économiques et financières

SUISSE

Paillard S.A., Sainte-Croix

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Paillard S.A. a été tenue le 15 avril à Sainte-Croix. Les usines de Sainte-Croix et d'Yverdon occupent 2300 personnes. Les exportations des machines à écrire, appareils cinématographiques pour films stéréos, et des appareils à gramophones ont notamment marqué un progrès réjouissant, nonobstant les restrictions d'importation décrétées sur quelques grands marchés. Le chiffre d'affaires a été d'un tiers plus élevé que celui de l'année précédente, atteignant ainsi un montant record.

Après prélèvement d'une somme de 340.000 fr. en vue d'une répartition au personnel, le bénéfice net atteint 2.720.000 fr. (2,1 millions en 1950). Le dividende a été maintenu à 10 % brut. La contribution bénéficiaire de l'entreprise au financement d'œuvres sociales en faveur du personnel se monte à 550.000 fr., en sus du montant versé contractuellement aux diverses institutions paritaires. Le report à nouveau passe à 480.000 fr. L'assemblée générale a donné au conseil d'administration l'autorisation de porter le capital-actions de 10 à 15 millions, en une ou plusieurs fois, au moment qu'il jugera opportun.

Une somme de 20.000 fr. a été prélevée en faveur des écoles professionnelles de Sainte-Croix et d'Yverdon, et un montant de 60.000 fr. sera versé à l'Ecole polytechnique de Lausanne, qui fêtera l'an prochain le centième anniversaire de sa fondation.

Les actionnaires ont visité en outre la nouvelle usine de Sainte-Croix qui peut être classée parmi les bâtiments industriels les mieux conçus de Suisse.

Négociations économiques entre la Suisse et la Grande-Bretagne

Au cours des deux dernières semaines, des négociations ont eu lieu à Londres, au sujet du règlement futur des échanges de marchandises et des paiements entre la Suisse et la Grande-Bretagne. Etant donné les possibilités pour l'importation des marchandises britanniques pendant le second semestre de 1952, d'un grand nombre de marchandises suisses importantes n'étaient pas encore connues, il a été décidé de proroger les accords existants concernant les échanges de marchandises et des paiements jusqu'au 30 juin 1952, dans l'espoir que jusqu'à cette date, les engagements globaux d'importation dont il s'agit auront pu être fixés du côté britannique. Il a été en outre décidé que les deux délégations se réuniraient à nouveau dans quelques semaines, afin de régler les relations économiques entre les deux pays pour les douze mois à venir.

ALLEMAGNE OCCIDENTALE

Une suggestion du ministre de l'économie Erhard

Parlant devant l'Académie administrative du Moyen-Rhin, à Bonn, M. Ludwig Erhard, ministre fédéral de l'économie, a réclamé une fois de plus la suppression du cours forcé des devises en Europe.

Il déclara notamment que l'Union européenne de paiements et, avec elle, l'intégration de l'Europe, irait à sa perte, « si l'on devait se cramponner au système des changes à cours forcé ». Si l'on avait le courage de supprimer ce cours forcé des devises, l'intégration organique de l'Europe pourrait être rapidement réalisée et les hommes d'Etat trouveraient plus vite encore des solutions constructives à leurs problèmes.

Le ministre proposa que l'on commence par abroger le contrôle des devises pour les échanges de marchandises et de services. Pour la République fédérale, l'unique condition préliminaire à la suppression du cours forcé des devises serait l'existence d'un certain fonds de réserve pour compenser les oscillations à brève échéance des échanges avec l'étranger, ainsi que d'un fonds de capitaux pour réaliser une compensation structurelle.

L'abrogation du contrôle des devises en Europe devrait être en outre accompagnée d'une limitation de la politique douanière protectionniste des Etats-Unis, sinon l'Europe ne serait jamais capable de combler son déficit en dollars.

CARNET DU JOUR

Cinéma
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Deux sous de violettes.
Palace : 20 h. 30. Chacun son tour.
Théâtre : 20 h. 30. L'épée de Monte-Cristo.
Rex : 20 h. 30. Les conquérants.
Studio : 15 h. et 17 h. Kon-Tiki.
20 h. 30. Kon-Tiki.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

1er mai. Radiation de la raison sociale Libérati Berberat, Neuchâtel, par suite de remise de commerce Lactif et le passif sont repris par la « Librerie Berberat », à Neuchâtel. Le chef est Marceline-Lucy Berberat née Zumbrennen. Livres anciens et modernes, livres d'occasion, revues et journaux, timbres-poste, agence de voyages et d'excursions en place. Président : Albert Rüegg, à Birselden ; vice-président : Dr Charles-E. Bourcart, à Bâle ; Charles Barrier, à Erlenbach, Max Reifer, à Bâle, fondé de pouvoir.

2. Le but de la société « Cité Est S.A. » à Neuchâtel, acquisition, exploitation, gestion et vente d'immeubles, est actuellement : l'achat, l'exploitation, la vente d'immeubles, la société pouvant faire toutes opérations s'y rapportant d'intérêt des autres sociétés à son profit. Président : Albert Rüegg, à Birselden ; vice-président : Dr Charles-E. Bourcart, à Bâle ; Charles Barrier, à Erlenbach, Max Reifer, à Bâle, fondé de pouvoir.

2. La maison Jean Grandy, à Neuchâtel, horlogerie en gros, ajoutée à son genre de commerce : Fabrication de montres ancre.

5. Sous la raison sociale Meia frères, à Cormondrèche, François Meia à Cormondrèche et Jean-Emile Meia, à Peseux, ont constitué une société en nom collectif ayant pour but l'entreprise générale du bâtiment, travaux publics.

2 mai. Sous la raison sociale Cretegnny et Cie, à Neuchâtel, il a été constitué une société en commandite ayant pour but : arts ménagers, commerce d'appareils ménagers, machines à coudre, représentations diverses. Associé indéfiniment responsable : Paul-Ulysse Cretegnny, associé commanditaire : Samuel-Eugène Cretegnny, à Avenches.

5. Le chef de la maison Henri Bassin, au Locle, est Henri-André Bassin, commerce de tabacs, cigares, librairie et papeterie.

6. Radiation de la raison sociale Arthur Borel, à Couvet, farines, avoines, céréales, fourrages, par suite du décès du titulaire. La suite des affaires (sans actif et passif) est reprise par la maison Jean-Pierre Borel, à Couvet.

6. Radiation de la raison sociale Bernard Jordan-Vielje, à Neuchâtel, représentation de vins et liqueurs, par suite d'association du titulaire. Lactif et le passif sont repris par la société en nom collectif « Bernard Jordan-Vielje et fils ». Associés : Bernard Jordan-Vielje à Neuchâtel, et Max Jordan à Corcelles.

7. Radiation de la raison sociale Willy Perret, au Locle, commerce de tabacs, cigares, librairie et papeterie, par suite de remise de commerce.

7. Radiation de la raison sociale Robert Jacques, à Neuchâtel, boulangerie-pâtisserie, par suite de remise de commerce.

7. Modification des statuts de l'association « Compagnie des propriétaires-encaveurs neuchâtelois », à Neuchâtel, défense et protection des intérêts des membres de l'association et, en général, du commerce des vins de Neuchâtel en Suisse et à l'étranger. Sa nouvelle dénomination est : Compagnie des propriétaires-encaveurs neuchâtelois, C. P. E. N. Elle a pour but d'organiser la défense et la protection des intérêts de ses membres ; b) la défense et la protection des intérêts de la branche économique qu'elle représente de la production à la distribution ; c) la défense des intérêts du commerce des vins de Neuchâtel en Suisse et à l'étranger.

7. Le chef de la maison Georges Dumont, à Neuchâtel, vente de machines à coudre, est Georges-Marcel Dumont.

8. Radiation de la raison sociale Société immobilière Siana S.A., à la Chaux-de-Fonds, les autorités fiscales fédérale et cantonale ayant donné leur consentement.

8. La maison Gildo Azzola, à la Chaux-de-Fonds, bureau d'architecte, ajoutée à son genre de commerce : entreprise de bâtiments et travaux publics.

8. Sous la raison sociale Madliger Ing. S.A., succursale de la Chaux-de-Fonds, la société anonyme Madliger Ing. S.A. entreprise de travaux publics à Neuchâtel a créé une succursale à la Chaux-de-Fonds. Administrateurs-directeurs : Georges Madliger et Maurice Challandes, tous deux à Neuchâtel.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

A l'Alliance suisse des Samaritains

L'Alliance suisse des samaritains vient de publier son rapport de gestion.

A fin 1951, les membres actifs dames étaient de 25.413 (24.089 à fin 1950) et les membres actifs messieurs de 11.727 (11.623 à fin 1950). On note donc une augmentation des membres actifs de 1428.

De nombreux cours, exercices en campagne et exercices de section ont été organisés au cours de l'an passé, ainsi que des conférences et des excursions.

Un chapitre de ce rapport est en outre consacré à la collaboration de l'Alliance suisse des samaritains aux tâches de la Croix-Rouge et du Service de santé de l'armée.

Les divers comptes et fonds sont l'objet d'un rapport financier très détaillé.



Un seul bas — 7 qualités :

- ★ SOLIDE
Chaque bas est éprouvé sur une forme pneumatique.
- ★ EXTENSIBLE
Les métiers à larges fontures lui donnent une grande élasticité.
- ★ TRANSPARENT
Existe en deux finesses : Finesse extrême, finesse moyenne.
- ★ CHAUSANT
Le pied est bien chaussé dans la pointe à chapeau.
- ★ ADHERENT
Le talon à multiples diminutions évite les plis à la cheville.
- ★ ELEGANT
Le bas Scandale plait par le raffinement de son élégance et il vous offre toute une gamme de coloris qui vous permettront de choisir la couleur qui s'harmonisera avec celle de votre robe.
- ★ MAT
Par une torsion spéciale on a enlevé au bas Scandale l'aspect brillant des bas ordinaires et il donne à votre jambe une matité et une teinte élégante.

LE BAS Scandale

EN EXCLUSIVITÉ chez **SIBÉRIA FRIVOLITÉ** MAISON DE LA FOURRURE S. A. Neuchâtel

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

« Nous étions sept astronautes »

Roman d'aventures par **LUCIEN PRIOLY**

Notre auto roulait lentement entre les divers ateliers de la base, au milieu d'une foule possédée par l'enthousiasme. Vingt accents différents ponctuèrent les « hourras » qui, passant par-dessus nos têtes, faisaient fuir à grands coups d'ailes les condors chauves, hôtes habituels des canyons ; lancés à pleines mains en signe d'allégresse, des papiers multicolores volaient autour de nous ; des sifflets stridents et joyeux saluaient notre passage.

Rangés devant leurs confrères, six des plus belles reporters attendaient notre arrivée, des gerbes de fleurs — amenées Dieu sait d'où ! — dans les bras ; et, au milieu d'elles, ma ravissante, timide et blonde Américaine me laissait deviner à son regard que les fleurs qu'elle portait iraient à moi.

« Une véritable apothéose », s'exclamait l'amiral-comte, avec lequel, pour la première fois, je me trouvais en communion d'idées.

Cependant, à en juger par l'attitude de nos compagnons, nous devions être les seuls, tous deux, à goûter le miel de la gloire.

D'une brève poignée de mains, le professeur Howard W. J.-C. R. Field remerciait la porteuze de la gerbe à lui destinée et entraînait dans son sillage l'Autrichien et l'Anglais ; dans le même temps, l'astronome Boris Borinoff, commandant en second de l'expédition, plaçant son bouquet sous le bras comme un sabre, déclarait à la cantonade :

— Mesdames et messieurs ! Notre chef vous prie de vouloir bien vous rendre au pied de la fusée. Il veut vous faire quelques déclarations relatives à ses projets.

Ma blonde amie était moins timide que je ne l'avais supposé. Elle était même tout le contraire, ainsi que je le constatais tandis que nous nous rendions tous les deux vers le lieu de rendez-vous.

Alors que je me proposais de traiter avec elle d'un tout autre sujet que l'astronautique, elle n'avait pas cessé de me poser, au nom du « Mississippi News », des questions sur l'installation intérieure de notre engin, sur les conditions de vie à bord, sur les précautions que nous serions contraints de prendre pour supporter sans dommages les aléas du voyage cosmique.

Puis, avec un sourire à damner un célibataire de mon espèce, elle m'avait finalement demandé :

— Ne pouvez-vous pas, très cher,

demander à votre si peu aimable chef de m'emmener avec lui ?

Un monstre seul aurait pu avoir le cœur assez dur pour répondre par un refus à une question posée aussi gentiment — et je ne saurais être un monstre avec une jolie femme.

La troupe des journalistes n'avait pas tardé à nous distancer — avec un cœur aussi plein d'inexpérience que le mien, on ne marche pas vite ! Et les envoyés spéciaux de la presse des cinq parties du monde faisaient déjà cercle autour du professeur W. J.-C. R. Field qui commençait sa conférence :

« Avez-vous fait la remarque, en admirant la montée d'une pièce de feu d'artifice, que vous vous trouvez en face d'un modèle — réduit, il va sans dire — de l'astronome cosmique auprès de laquelle nous sommes réunis ? demandait-il.

« C'est que, seul, en effet, le principe réactif — qui est celui d'une fusée d'artifice — peut permettre de vaincre la pesanteur et de traverser, à la vitesse désirable, la couche atmosphérique.

« Certains d'entre vous, mesdames et messieurs, avaient écrit dans leur journal, avant mon vol personnel d'essai autour de la lune, que la progression de la fusée dans le vide intersidéral se révélait impossible.

« Les faits ont montré la fausseté d'une telle affirmation.

« Mais, permettez-moi, d'abord, de vous rappeler, en quelques mots, comment je fus amené à l'expérien-

ce à laquelle je viens de faire allusion.

« De tous les astres qui brillent sur nos nuits, c'est incontestablement à notre satellite que devraient aller les suffrages d'un astronaute en quête d'une sphère d'expérience pour son premier voyage cosmique.

« Trois cent quatre-vingt-quatre mille kilomètres à peine séparent la Terre de la Lune — distance bien faible comparativement aux autres distances intersidérales ; par ailleurs, le mouvement de rotation de la Lune autour de son axe étant égal à son mouvement de translation autour de la Terre, notre satellite nous présente toujours le même hémisphère — d'où envie légitime de ma part d'aller voir de l'autre côté.

« Certes, j'aurais pu lancer sur une trajectoire préliminaire une fusée automatique ; elle serait revenue à son point de départ avec une ample moisson de documents photographiques et cinématographiques qui eussent enrichi nos connaissances en matière de sélénographie. Mais cela était insuffisant. Il me fallait mettre au point nos préparatifs en vue d'un raid de longue durée et comportant plusieurs passagers ; je résolus donc de prendre place à bord d'une astronef expérimentale.

« Il est inutile, je le présume, de vous retracer les péripéties de mon départ, de mon voyage et de mon retour : la plupart d'entre vous y ont assisté l'année dernière, en Afrique. Je rappellerai seulement, donc, que

cette promenade dura deux jours, que tout se passa bien et que je fis d'utiles-remarques qui m'ont permis de mettre au point la nouvelle fusée que voilà.

« Ceci posé et étant entendu que nous nous proposons d'aller dans Vénus, voyons quel sera, si j'ose dire, notre itinéraire.

« Sans que je m'en aperçoive, ma jeune amie m'avait quitté.

« Je la cherchais vainement des yeux dans la foule qui se pressait pour écouter mon chef ; elle ne s'y trouvait pas.

« Ou diable avait-elle bien pu passer ?

« Placé comme je l'étais, il ne me fallait pas espérer pouvoir aller à sa recherche. Ma situation de membre de l'expédition, du reste, me contraignait à faire acte de présence.

« J'écoutais donc le professeur Howard W. J.-C. R. Field. Il disait :

« Ainsi donc, deux méthodes s'offraient à nous pour la réalisation de notre raid ; elles en conditionnaient la durée : voyage en chute libre ou voyage par accélération constante.

« Avec la première méthode, la durée du parcours devait approcher de cent quarante-six jours ; avec la seconde, de trente-cinq heures.

« Nous avons choisi un moyen terme — compromis entre les deux méthodes — qui nous permettra d'aller dans l'étoile du Berger en cent soixante-douze heures, ainsi que l'établissement formellement nos calculs.

« Mais, permettez-moi de vous expliquer ce que sont la chute libre et l'accélération constante... »

Il était écrit que je ne devais pas en entendre plus long ce soir là.

J'apercevais enfin, au loin, la représentante du « Mississippi News » et mon cœur avait vingt-trois ans.

CHAPITRE IV

Je ne suis pas un monstre

Par deux fois, ma jeune amie m'avait embrassé.

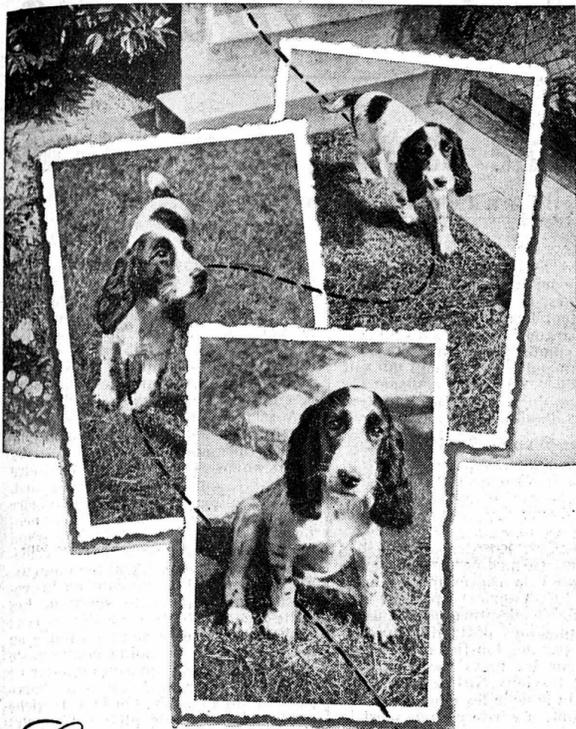
Puis, elle m'avait demandé de sa voix mélodieuse, que l'accent américain rendait plus adorable encore :

— Oh ! cher, très cher, faites-moi, voulez-vous, l'excitant plaisir de visiter, en votre compagnie, votre si curieuse fusée.

Nous étions assis, alors, l'un près de l'autre, sur la première plateforme de l'échafaudage métallique placée à la droite de l'immense astronef.

Depuis un moment déjà, Boris Borinoff, qui, après son chef, avait parlé aux représentants de la presse mondiale, s'était éloigné, entraînant dans son sillage leur horde bruyante et indiscrète. Le professeur Howard W. J.-C. R. Field, John Smith et Fritz von Bochen devaient vaquer à leurs derniers préparatifs, quelque part dans le camp, et, sans aucun doute, l'amiral-comte discourait au milieu d'un groupe apparemment attentif et déferent.

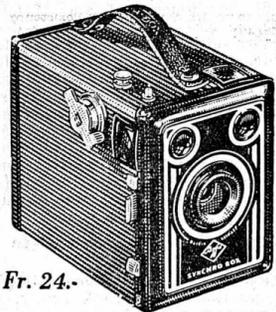
(A suivre)



Ce chien est bien au point - mais il n'est pas à craindre!

En effet il ne semble dangereux que sur les photos bien au point, ou plus exactement sur les prises de vues faites avec le Synchro-Box Agfa! Avec le Synchro-Box Agfa, pas besoin de faire particulièrement attention en photographiant, car les vues sont automatiquement parfaitement nettes (de 2 m à l'infini). Jadis le Box Agfa était un appareil pour le beau temps. Aujourd'hui, grâce au synchro-flash c'est bien davantage. „Synchro-flash"? Ne vous en faites pas: l'usage du Synchro-Box Agfa n'en est pas plus compliqué pour autant. Il vous donne seulement beaucoup plus d'occasions de faire de belles photos.

Renseignez-vous auprès d'un marchand d'articles photographiques. Vous verrez combien il est extrêmement simple de photographier avec le Synchro-Box Agfa et avec n'importe quel appareil Agfa. Des millions d'amateurs en ont déjà fait l'expérience. Voudriez-vous renoncer à des joies qui sont bien plus précieuses que ce qu'elles vous coûtent? Et si vous possédez déjà un appareil, il est tout indiqué que vous procuriez aussi à d'autres le plaisir de pouvoir photographier.

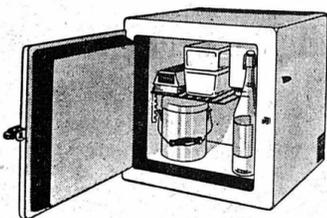


Synchro Box Agfa pour instantanés et poses. Format 5x9 cm. 2 diaphragmes, écran jaune incorporé, synchronisation de flash.

Fr. 24.-
Avec le bon appareil Agfa employez la bonne pellicule Agfa
Consultez votre marchand d'articles photographiques!

AGFA-PHOTO SOCIÉTÉ ANONYME - ZÜRICH 27

SIBIR Beck & Cie SIBIR
Pereux



LE FRIGO IDÉAL pour deux-quatre personnes

SIBIR

Modèle 1952 avec thermostat

Fr. 295.-

ICHA COMPRIS

SIBIR

LE FRIGO POPULAIRE SUISSE

SIBIR

Chez tous les électriciens et dans tous les magasins ayant un rayon d'électricité

DISTRIBUTEUR POUR LA SUISSE ROMANDE:

ORMAX S.A. GENEVE-Eaux-Vives

EN VENTE AUX

ARMOURINS

NEUCHÂTEL

SIBIR

est en vente chez

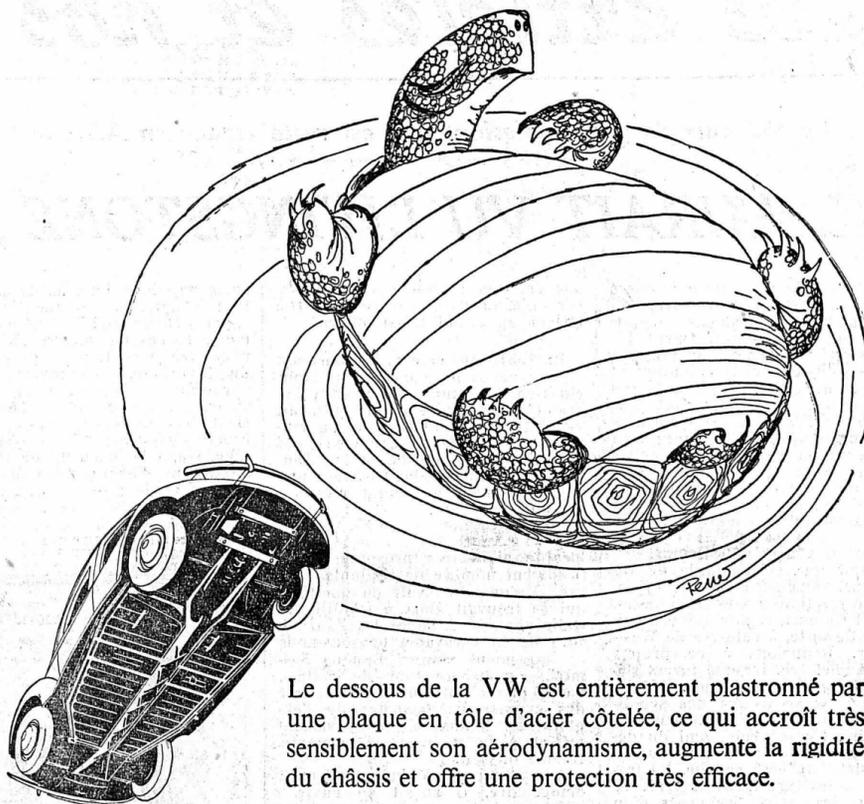


MEUBLES... meubles... meubles... toujours meubles... mais oui! allez voir pour vos meubles chez le spécialiste du meuble... meubles pour toutes les bourses. meubles pour tous les goûts Meubles G. Meyer, rues Saint-Honoré et Saint-Maurice Neuchâtel

Chef cuisinier

jeune et capable, est demandé dans Institut au bord du Léman. Prière d'adresser offres et références sous P. L. 755 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuirassée comme une tortue!



Le dessous de la VW est entièrement plastronné par une plaque en tôle d'acier côtelée, ce qui accroît très sensiblement son aérodynamisme, augmente la rigidité du châssis et offre une protection très efficace.

De multiples autres avantages militent en faveur de l'insurpassable 6 CV. la plus répandue en Suisse!

depuis Fr. 5930.- y compris chauffage et dégivreur

Agence VW, garages:

BULLE: F. Gremaud
CUARNENS: Jules Chappuis
DELÉMONT: Le Ticle S.A.
FRIBOURG: A. Gendre
GENÈVE: Ch. Hoffer & Fils
GENÈVE: M. Desjacques
GENÈVE: Cornavin S.A.
GENÈVE: du Tourisme, Versoix
LA CHAUX-DE-FONDS: H. Stich
LAUSANNE: de Montchoisi S.A.
LAUSANNE: Zahnd, Stade de Vidy
LAUSANNE: de l'Ouest, Jaquet Frères
LAUSANNE: W. Obrist, Bellevaux s/L
LES BLOUX: Gaston Rochat

MARTIGNY: Balma
MONTHEY: G. Guillard
MOUDON: O. Kormann
NATERS: Emil Schweizer
NEUCHÂTEL: Patthey & Fils
PESEUX: Eug. Stram
ROLLE: Sirca S.A.
ROMONT: H. Krucker
SCHMITTEN: M. Boschung
SIERRE: A. Antille
VEVEY: J. Herzig
VILLENEUVE: J. Moret
YVERDON: Schiurmarini S.A.



par tous les temps, sur tous les chemins

Sansilla gargarisme purifie l'haleine

A VENDRE tout de suite

canot-automobile

superbe occasion, Runabout cinq places, 50 km/h., avec bâche, et tous accessoires, 8000 fr. Ecrire sous chiffres P. 10658 à PUBLICITAS S.A., NEUCHÂTEL.

Profitez, cette semaine, de la

GRANDE VENTE DE PORC

de la BOUCHERIE-CHARCUTERIE

LEUENBERGER

ROTI DE PORC depuis Fr. 3.50 le 1/2 kg.

Côtelettes et filet

Beau lard maigre - Saucissons et saucisses à rôtir

RUE DU TRÉSOR

Tél. 5 21 20

Barbera - Valpolicella

Fr. 2.10 le litre, verre à rendre

L. MARIANI

VINS ET LIQUEURS - Seyon 23 - Tél. 5 14 62

A vendre poussins, poussines « Leghorn »

Paro avicole R. Montandon, Charmettes 29, Neuchâtel, Tél. 5 34 12.

Salami

le meilleur, toujours chez le fabricant

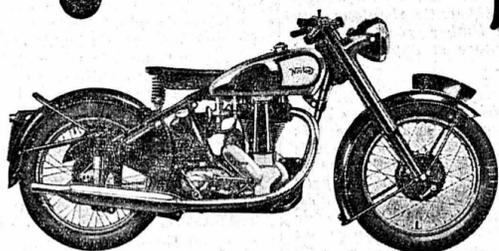
Boucherie-charcuterie F. Gutmann

Avenue du 1er-Mars

Attention

Norton

Reste toujours en tête grâce à sa qualité CHAMPION DU MONDE en 1950 et 1951

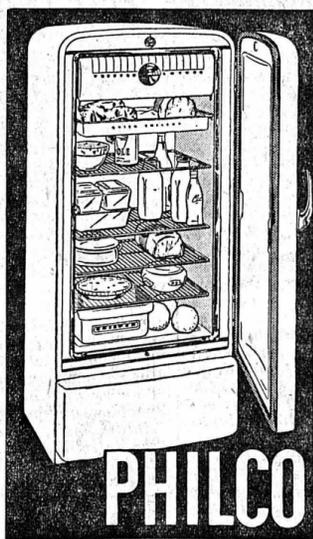


Les motocyclettes enviées par tous

peuvent enfin être achetées par tous grâce à mon service de vente à crédit allant jusqu'à 18 mois.

NORTON 500 S.V. touriste Fr. 3150.-
NORTON 500 Twin Dominator. . . . Fr. 3500.-

AGENT G. CORDEY NEUCHÂTEL



PHILCO

Le réfrigérateur de grande classe

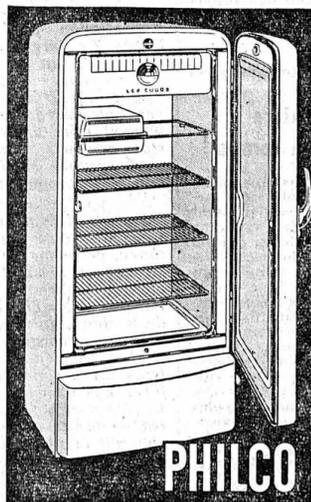
Qualité et rendement supérieurs, consommation de courant presque nulle. Le groupe réfrigérateur est un chef-d'œuvre de sécurité. Le compresseur est monté sur coussinets de caoutchouc, silencieux et exempt de vibrations. Consommation de courant presque nulle.

Attention! Ne tardez pas de faire votre choix

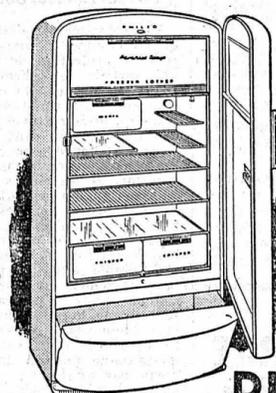
afin de profiter de nos conditions actuelles spécialement avantageuses

200 l. 1655.-	260 l. 2030.-	315 l. 2685.-
------------------	------------------	------------------

Autres modèles: 40 l. à partir de 295.-, 115 l. 1092.-, 170 l. 1300.-



PHILCO



PHILCO

Cretegnny & Cie

Facilités de paiements ou location vente à partir de Fr. 50.- par mois

Neuchâtel: Chaussée de la Boine 22, angle rue Louis-Favre (Rialto) - Tél. 5 69 21

Magasin ouvert tous les jours de 8 h. 15 à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Lundi, fermé toute la journée

Nos articles et nos documents d'actualité

Le souvenir du grand missionnaire est resté vivace en Afrique

IL AURAIT VU LIVINGSTONE !

Récemment a séjourné à Londres un chef indigène de la Rhodésie du Nord, nommé Chitimukulu, lequel aurait vu, étant gamin, David Livingstone. Les journaux de Londres qui ont signalé la chose n'indiquent pas l'âge de ce Noir qui, si le fait est exact (1) doit être fort âgé, l'apôtre de l'Afrique étant mort il y a bien longtemps. Cette année, en effet, il y aura près de quatre-vingts ans que le grand missionnaire a fermé les yeux, à Tchitambo, sur les bords du lac Bougouéolo qui va se transformant peu à peu en vaste marécage. J'en ai d'ailleurs parlé ici-même il y a quelques temps.

On sait que la dépouille de Livingstone, ramenée à la côte orientale par ses fidèles serviteurs noirs, Souzi et Djouma, repose aujourd'hui, comme de juste, à l'abbaye de Westminster. Rappelons à ce propos qu'en Angleterre, lorsque furent débarqués les restes du grand missionnaire, il se trouva des sceptiques pour mettre en doute leur authenticité. Un médecin, ami du défunt, procéda alors à un examen et constata, au bras gauche, les traces de la fracture qu'avait subie ce membre, broyé par les crocs d'un lion. Livingstone, alors, était à Shoshong. Il guérit, mais ne put, durant le reste de sa vie, lever le bras plus haut que l'épaule.

Quant à l'arbre sous lequel avaient été ensevelis à Tchitambo le cœur et les viscères du défunt, après l'embaumement, assez primitif, il dut être abattu, ayant été endommagé par une tornade. De son bois l'on a fait le grand crucifix dominant la chaire, dans la cathédrale de Zanzibar. L'autel de cette basilique s'élève sur l'emplacement exact du poteau auquel étaient attachés les malheureux captifs, victimes de la traite, que l'on fustigeait. Tout, dans cet édifice, rappelle le souvenir de l'apôtre des Africains, et c'est avec

une émotion profonde que l'on s'y recueille. Là passe encore le souffle ardent du grand missionnaire.

En 1931, sauf erreur, les journaux signalèrent la mort d'un vieux Noir, chrétien convaincu, qui avait vu le grand missionnaire auquel il avait même parlé. C'était pour lui un souvenir inoubliable. Le bon vieux, qui habitait sur les bords du lac Tanganyika, avait de plus assisté à une scène vraiment historique dont on a rappelé ici l'anniversaire : la rencontre de Livingstone et de Stanley, le 10 novembre 1871, à Oudjiji, une localité alors très prospère et où résidaient nombre de traitants. D'après Mulungu, le Noir en question, qui se trouvait alors à Oudjiji, les indigènes — ou plutôt les Zanzibariques de sa caravane, pensons-nous — appelaient Stanley Bonôna Sasaïri, « monsieur tout de suite », parce que c'était là, paraît-il, une des expressions favorites de l'explorateur, homme au tempérament vif et à la main assez prompte, comme on sait.

A supposer que Mulungu soit mort octogénaire, il aurait eu environ vingt ans à l'époque de la rencontre dont nous avons parlé. Beaucoup plus âgé était sans doute un vieux chrétien aveugle, Katakula, lequel vit Livingstone à Linyanti, sur le Haut-Zambèze, vers 1855. Dans un intéressant volume, le pasteur Sierdet donne l'image de ce vieillard avec lequel il put s'entretenir lors d'une tournée missionnaire au Zambèze, en 1925.

« Après une courte halte, écrit-il, nous reprenons notre route et arrivons de bonne heure à Malonga. La soirée que nous y avons passée restera parmi les plus intéressantes de nos souvenirs. M. L. a découvert, au village, un vieillard qui se souvient de Livingstone. On l'amène lorsque la nuit est venue et qu'au centre du camp un grand feu a été allumé : nous sommes tous là, es-

corte, missionnaires, natifs écoutant le récit animé, ponctué de gestes expressifs, du vieillard dont la mémoire et l'esprit, malgré l'âge, sont restés très vifs. Il parle de l'arrivée de Livingstone à Linyanti où le narrateur se trouvait alors. Livingstone, à cette occasion, conjura les Makololos de cesser leurs pratiques cruelles, contraires à la volonté divine, sinon le jugement de Dieu les atteindrait. Sur quoi les Makololos de rire et de déclarer que le Dieu des Blancs est sans puissance. »

Katakula, en 1855, avait sans doute quinze à vingt ans. En 1925, il était



Un chef de la Rhodésie à Londres. Il aurait vu Livingstone (???)

donc presque nonagénaire, chose rare pour des indigènes, surtout quand ils habitent des régions à climat aussi pernicieux que le Barotsé.

Les journaux anglais ne disent pas où Chitimukulu aurait vu l'apôtre de l'Afrique. Probablement dans la région du Zambèze ou du Nyassa. Mais le fait, il faut le reconnaître, apparaît bien peu vraisemblable. Le Noir en question, s'il a vraiment vu Livingstone, aurait aujourd'hui près de cent ans ! Or, toujours selon les journaux, il en aurait septante au plus. Il est donc fort probable qu'il y a erreur : peut-être est-ce le père, voire le grand-père du chef en question qui aura rencontré le grand missionnaire. Quoi qu'il en soit, l'anecdote est caractéristique et montre bien à quel point le souvenir de Livingstone est demeuré vivant. Et ce n'est que justice !

René GOUZY.

La campagne électorale bat son plein à Rome

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Meetings électoraux

Les plus grandes vedettes de la politique, les plus gros calibres de l'éloquence parlementaire prennent part à la lutte.

M. de Gasperi lui-même se dérange chaque dimanche et parle en plusieurs lieux. Il est limité non seulement par MM. Nenni, Togliatti, Saragat et Pacciardi, mais par la plupart des sénateurs et députés. Ils semblent d'ailleurs prendre goût à l'aventure des comices. Les auditeurs sont bien disposés, et l'on n'a que rarement affaire aux interrupteurs : la police de M. Scelba est sur les dents, mais elle est efficace. On la voit à Rome massée dans les ruelles et les impasses, prête à surgir, et cela seul permet aux hommes de rester tranquillement sur leurs camionnettes à fumer force cigarettes.

A Montecitorio ou à Palais Madame, c'est tout au plus si l'orateur peut compter, hors des grands débats politiques, sur une dizaine d'auditeurs somnolents, écrit justement « Tempo », mais dans la moindre commune l'attention du public et ses applaudissements sont vraiment encourageants. On se refait maintenant de bien des années de luttes dans un hémicycle qui semblait étouffer les voix.

Les grands ténors de la politique

Celle de M. de Gasperi n'a pas changé de ce que l'on connaît d'elle au Parlement. Le Président du Conseil ne lit jamais, et aux comices populaires, n'a jamais de notes. Peu sensible à l'ambiance, et fort différent en cela de Mussolini, il ne cherche nullement à flatter l'auditoire, et fait comme peste les effets oratoires. Ce n'est pas à dire que M. de Gasperi ne soit pas un orateur efficace. Au contraire. Il est plein d'a propos, sa présence d'esprit ne le quitte jamais, et on ne l'a jamais vu pris de court. L'indignation peut lui arracher des accents vibrants. Mais la plupart du temps, il parle en faisant appel à la logique, à l'intelligence. De Gasperi est écouté, parce qu'on sait qu'il est sage et sincère.

Saragat est tout autre. Plus jeune, plein de feu, les arguments se pressent en lui avec tant de violence que sa parole ne peut tous les suivre. Son débit est d'une extrême rapidité. Jamais une bavure, une hésitation. C'est un torrent enflammé.

Togliatti a l'éloquence froide. Il est entouré d'une telle auréole qu'il pourrait dire n'importe quoi, la foule applaudirait toujours. Mais l'ancien professeur promu démagogue semble avoir la nostalgie de la chaire universitaire. Il se plait au paradoxe (lui-même n'est-il pas un paradoxe vivant ?) paraît rechercher, dans de scrupuleuses hésitations, la parole subtile qui seule exprimera sa pensée plus subtile encore. Et la foule est subjuguée par ces réticences grâce auxquelles il semble planer dans de très hautes sphères, inaccessibles au commun des mortels. Trop homme du monde pour s'abandonner aux violences de langage, il aime semer ses dires d'ironie et de citations classiques. Son prestige est partiellement fait de cette supériorité lointaine.

A Nenni revient généralement la palme que ne lui refusent point les connaisseurs. Il a le don de la synthèse, le mot heureux, souvent pittoresque, l'argumentation souvent solide. Il y ajoute la chaleur et aussi la pointe de mélancolie de celui qui sait n'être pas cru. « Dommage, disent ses adversaires, qu'il mette tant de talent au service d'une mauvaise cause ».

La guerre des affiches

Quant aux affiches, elles sont tout à fait particulières en Italie. L'Italien ne se donne pas le temps de lire de longs discours grandiloquents. Il veut que les idées soient exprimées graphiquement, par des dessins, des caricatures. Ce peuple aime le symbole tangible, la représentation visible. C'est bien pour cela qu'il est l'inventeur de la peinture moderne. A peine si quelques portraits, toujours défigurés par des loustics intolérants, s'étalent sur les murs romains. Oui, on voit le vieux Nitti, mais on lui colle sur la bouche les moustaches de Staline dont sa « liste civique » est le trop évident paravent.

Où, les communistes ont cru nécessaire d'expliquer pourquoi ils n'ont pas présenté de liste pourvue de leur emblème traditionnel : « Nous voulons la détente, la démocratie, la défense des intérêts de la cité », disent-ils, et bien peu sont ceux qui se laissent prendre à cette prose. Il n'est pas sûr que le calcul de se camoufler en bourgeois ne leur aliène pas une partie de leurs troupes électorales les plus convaincues. Ils ont d'ailleurs quelques trouvailles : la maison en construction, avec l'épigraphie : « des

maisons des foyers, des écoles, des écoles ! » porte très évidemment. Au maire sortant démocrate-chrétien, Pasquin rouge reproche d'avoir été élu avec le vote des néofascistes. Mais les communistes sont visiblement embarrassés : la liste civique et M. Nitti lui-même leur imposent une indéquable retenue. Ils nagent dans l'équivoque.

Aussi les images dont les démocrates et leurs alliés couvrent tout l'espace libre sont-elles plus agressives et donnent l'impression, peut-être décevante, que le succès leur sourit. Voici Staline allumant son cigare avec la flamme emblème des néofascistes du Mouvement Social, ce qui dénonce le jeu des gens d'extrême-droite qui privent les anticommunistes d'un important appoint en provoquant une déplorable scission. Les volte-face de Nitti sont dénoncés : on le voit faire le salut militaire au roi en 1918, et le poing communiste en 1952. A cheval sur son coursier de bronze, l'empereur Antonin lui barre l'entrée du Capitole. On le voit juché au haut d'une toile pleine d'insectes qui sont des faucilles et marteaux croisés sur champ de gueules. Et le plus efficace peut-être, une vaste carte de l'U.R.S.S., avec la localité d'innombrables camps de concentration et l'image des enfants et des prisonniers qui y meurent d'épuisement. « Mille dollars, dit l'inscription, à qui prouvera que cette carte présentée à l'O.N.U. contient une seule erreur ! »

Pierre-E. BRIQUET.

SELON UN JOURNALISTE AMÉRICAIN

Les « Martiens » suivent de près les expériences atomiques terrestres

Le phénomène céleste qui a surpris en pleine nuit les habitants de Seattle, localité de l'Etat de Washington sur la côte du Pacifique, au nord de San-Francisco, préoccupe beaucoup l'opinion américaine. Le correspondant new-yorkais du *Corriere della Sera* expose les thèses et les arguments en présence. Nous résumons ici son intéressant article.

Arme secrète du Pentagone, ou du Krenlin, ou encore aéromobile interplanétaire d'origine martienne, telles sont les trois interprétations auxquelles on se rattache dans le public américain, plutôt qu'à celle de l'explosion d'un bolide donnée par les milieux scientifiques.

On fait remarquer, en effet, qu'on n'a retrouvé jusqu'ici aucun des fragments météoriques qui auraient dû résulter de l'explosion et que le phénomène se serait produit à faible altitude : six cents mètres, au lieu de vingt mille habituels.

En l'on rappelle qu'il y a un mois le grand hebdomadaire *Life*, étudiant tous les cas de « soucoupes volantes » signalés depuis 1947, est

arrivé, par exclusions successives, à la conclusion qu'il doit s'agir d'objets venus de la planète Mars.

Voici le raisonnement tenu. Les autorités militaires américaines ont conclu de l'enquête à laquelle elles se sont livrées que 34 cas ne pouvaient s'expliquer de façon satisfaisante, ne rentrant dans aucune des catégories habituelles : explosion de bolide, troubles magnétiques de l'atmosphère, illusion optique ou psychique, ballon-sonde. Dès lors, écrivait *Life*, il ne reste que trois autres possibilités : arme secrète américaine, arme secrète russe, aéromobile interplanétaire. A croire l'auteur de l'article, les particularités des « soucoupes volantes » excluraient les deux premières.

L'opinion d'un journaliste américain

D'ailleurs part, un journaliste à l'imagination vive, Frank Seully, a cru remarquer que toujours les apparitions de soucoupes étaient en rapport avec des explosions atomiques ou le lancement d'engins radioguidés. La première fois, ce fut un peu après l'apparition des fusées volantes allemandes. Puis, à la suite des explosions d'Hiroshima et de Nagasaki. Une troisième série suivit l'expérience d'Eniwetok, et une quatrième la première explosion atomique russe. Il en déduit que les Martiens suivent attentivement toutes ces expériences terrestres. Le phénomène de Seattle, pour sa part, est consécutif à l'explosion atomique du Nevada.

Encore faudrait-il être assuré de l'existence des Martiens. Or rien n'est moins certain. Car on n'a pas encore décelé de façon incontestable de la vie sur notre voisine planétaire.

Les astronomes mettent en doute, sinon l'existence des canaux de Mars, du moins leur nature aquatique. Quant aux changements saisonniers de couleurs de la surface martienne, il n'est pas admis par tous les spécialistes qu'il s'agisse réellement de phénomènes végétaux. Mais surtout, à supposer que Mars connaisse la vie, rien n'est moins sûr que celle-ci ait subi une évolution identique à la nôtre et qu'elle ait abouti à l'apparition de créatures intelligentes analogues aux hommes et animés des mêmes intentions. Or, c'est toujours ce qu'on suppose implicitement quand on parle des Martiens.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL

du mercredi 21 mai 1952

Pommes de terre . . .	le kilo	— 40
Baves	»	— 20
Harcotte	»	— 80
Carottes	le paquet	— 50
Laîthes	le kilo	— 90
Choux-fleurs	»	— 150
All	»	— 30
Olignons	»	— 80
Asperges (de France)	»	— 240
Radis	»	— 250
Pommes	»	— 95
Cerises	»	— 2
Oeufs	la douz.	— 3
Beurre	le kilo	— 97
Beurre de cuisine	»	— 95
Fromage gras	»	— 550
Fromage demi-gras	»	— 388
Fromage maigre	»	— 392
Miel	»	— 725
Vianle de bœuf	»	— 560
Veuu	»	— 6
Cheval	»	— 3
Forc	»	— 6
Lard fumé	»	— 750
Lard non fumé	»	— 7

LE PÈRE SOBREL.

LETTRÉ DE ZURICH

Pour mettre fin aux attentats contre les chauffeurs de taxis

Notre correspondant de Zurich nous écrit :

Les nombreux attentats perpétrés depuis quelque temps contre les chauffeurs de taxis ont fini par émouvoir l'opinion publique, qui se demande de quelle manière il serait possible d'augmenter la sécurité des conducteurs professionnels de véhicules automobiles. Au cours d'une conférence qui vient d'avoir lieu à Zurich entre les organes de la police, les représentants de la presse et le président de la Société suisse des concessionnaires d'auto-taxis, diverses mesures ont été suggérées pour que les chauffeurs ne soient plus livrés sans défense, pieds et poings liés, aux gangsters de la route.

Un certain nombre de chauffeurs se sont déjà procuré une sorte de pistolet qui projette contre l'assailant un gaz lacrymogène ; actuellement, cette arme est à l'examen à l'Institut de médecine légale de l'université. Par ailleurs, les chauffeurs peuvent, s'ils le désirent, acquérir une arme à feu, le règlement de police les y autorisant ; mais le port d'une arme de ce genre comporte de sérieux dangers pour les chauffeurs, car l'individu préparant son mauvais coup, et par surcroît assis le plus souvent derrière le chauffeur, serait certainement tenté de décharger sa propre arme au moindre geste compromettant de sa victime, qui n'aurait même pas le temps de viser.

Depuis longtemps, on parle d'une vitre parabolique séparant le chauffeur de son client installé sur le siège arrière ; l'inconvénient, c'est que cette vitre serait rigide, de sorte qu'un entretien entre chauffeur et client serait plutôt malaisé, à moins qu'on ne monte une vitre mobile mais que seul le chauffeur pourrait mettre en mouvement. Le système de miroirs pourrait être également perfectionné afin de permettre au conducteur de remarquer immédiatement tout geste suspect de son passager.

A ce qu'il paraît, un chauffeur parisien a installé lui-même un curieux dispositif de protection dans sa voiture : une simple pression exercée sur un bouton-poussoir bloque les vitres paraboliques, entoure le

passager d'un nuage de gaz lacrymogène et fait retentir une sirène. Idée originale assurément, mais qui réclame des soins et une attention continus. La mise en action d'un signal d'alarme aigu et prolongé paraît pour le moment ce qu'il y a de plus simple et de mieux ; à Zurich, on étudie un dispositif déclenchant le klaxon, qui continue alors à fonctionner sans interruption, même lorsqu'il n'y a plus personne dans la voiture ; tout donne à penser qu'un gangster surpris par ce signal assourdissant ne demanderait pas son reste et préférerait détalé.

Enfin, une autre proposition intéressante a encore été formulée. Si les brigands de grand chemin savaient par avance qu'un chauffeur de taxi n'a pas d'argent sur lui, ou très peu, ils seraient moins tentés de se livrer à des attaques criminelles, sachant au reste que les dispositifs de sécurité amèneraient immédiatement tout le voisinage ; que l'on procure donc aux chauffeurs la possibilité de déposer, au cours de la journée, leurs recettes dans des locaux déterminés, agences de banques lorsqu'il s'en trouve à proximité, ou bien hôtels, restaurants, etc. ; en même temps, une afficheette placée dans la voiture en un endroit bien visible inviterait les voyageurs à s'acquitter en petite monnaie, le chauffeur n'ayant pas la possibilité d'échanger des billets d'un montant élevé. L'idée ne paraît pas mauvaise.

J. Ld.

Il faut combattre l'artériosclérose à temps !

L'artériosclérose n'est pas une maladie en elle-même, mais plutôt une mesure de protection du corps vieillissant qui fortifie les parois des vaisseaux usées par des dépôts de chaux. Ceux-ci augmentent la résistance des parois artérielles, mais entravent en même temps la circulation du sang, de sorte que le cœur doit fournir un travail plus pénible pour envoyer le sang dans tout l'organisme. Si les signes avertisseurs tels qu'hypertension, essoufflement, palpitations, vapeurs, vertiges, troubles digestifs, ne se manifestent que vers la cinquantaine, il est prouvé cependant que l'artériosclérose commence beaucoup plus tôt. Comme le mal ne peut être combattu efficacement qu'à ses débuts, il faut commencer la lutte avant que les troubles ne se manifestent. C'est pourquoi tant d'hommes et de femmes qui veulent rester jeunes font régulièrement dès la quarantaine une ou deux cures d'Artérosan par année. Ce remède contenant quatre plantes médicinales éprouvées nettoie les organes circulatoires, stimule la circulation, abaisse la pression sanguine, fortifie le cœur et favorise la digestion. C'est dans l'effet combiné que réside le succès de la cure d'Artérosan contre l'artériosclérose et ses symptômes.

L'Artérosan est vendu dans les pharmacies et drogueries sous forme de saucissons granules au chocolat ou de dragées sans aucun goût ; la boîte pour une semaine fr. 4.65, la boîte triple pour une cure au prix avantageux de fr. 13.00.

Chronique radiophonique

Au fil des ONDES

Squibbs ne pourra décidément jamais annoncer les goals à voix égale, pareillement cordiale et satisfaisante pour les deux équipes. Nous ignorons s'il a crié le 20 avril en première mi-temps quand Lausanne plaça son unique but contre Grasshoppers. C'est fort probable. Mais c'est avec la plus parfaite discrétion vocale et verbale qu'il annonça les trois goals des Zurichois, dans la retransmission de la seconde mi-temps. Ce furent donc les applaudissements du public — avant sa brève annonce monocorde — qui renseignèrent les sans-filistes sur ces buts marqués. Le reporter ne pouvait faire autrement que de le signaler, mais sa voix était savamment enrobée d'indifférence, se bornant à informer du fait accompli...

Sous le titre pompeux : « Un classique de notre temps », Radio-Lausanne, ce même 20 avril, nous donna une représentation de « Chantecler ». Pour notre part, nous doutons du classicisme de cette pièce de Rostand, qui n'eut jamais un succès assez marqué pour mériter ce haut classement. L'« Hymne au soleil » du premier acte conserve sa force et sa magie, il est vrai. Dans le rôle de Chantecler, Y. Casanueva eut de beaux accents et du... panache, s'il n'est permis d'ainsi déplacer une crête de coq !

Nous constatons avec satisfaction, depuis assez longtemps déjà, que les speakers, ayant à appeler des gens par la radio, leur fournissent à présent l'indicateur téléphonique avant le numéro à former pour les communications personnelles. C'est en effet une précision indispensable, que nous avons réclamée ici en son temps.

L'adaptation française de M. H. Theurillat « Les sept contre Thibet », tragédie d'Eschyle, est toute vi-

gueur, toute humanité, et aujourd'hui encore, peut secouer et émouvoir les gens. Dans sa transmission radiophonique du 2 mai, le studio de Genève a réussi brillamment. Des artistes de très haut lignage, Herminant, Muriel Chaney, ont traduit avec l'art direct et frappant des vrais tragédiens, un ouvrage qui honore notre confrère H. Theurillat et pour l'émission excellente duquel on peut féliciter Radio-Genève.

Dès le début de mai, plusieurs émissions nous ont fourni l'occasion d'entendre les disques ayant obtenu le Grand Prix 1952. Le 1er mai, ce fut la chanson, et Y. Giraud, dans l'œuvre de Ch. Trenet « L'Amé des poètes », y apporta beaucoup de sensibilité mais, à notre avis, pas assez de relief vocal. L'auteur peut dire à ce propos que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même ; sa propre interprétation, en effet, entendue ensuite, nous l'a clairement prouvé.

Le 3 mai, ce fut le Grand Prix attribué à Ernest Ansermet et à l'O.R. dans « Ma mère l'Oye » de Maurice Ravel. Nos musiciens en font ici la chose la plus séduisante du monde, spirituelle et gracieuse, ciselée comme un bijou de prix, et tour à tour, par tous les registres. Soulignons enfin la perfection de ces disques et l'art toujours plus raffiné des techniciens et graveurs sur cire.

Dans la catégorie « chansons pour voix de femme », nous avons eu l'intéressante audition du chant « Romance », texte de Queneau, musique de Kosma, par Juliette Greco. L'art de diseuse réaliste et la voix lourde parfois, mais jamais vulgaire, de la jeune chanteuse a ici un relief frappant. Toutefois, il nous parut que la chanson amère « Fillette, tu te gours », des mêmes auteurs, a un accent musical plus profond ; Greco y met une sensibilité ironique qui

est terriblement précoce, chez une femme aussi jeune ! Un fort bon orchestre accompagne la « muse existentialiste » de manière très souple.

Il nous est fort agréable d'entendre, même en auditions différées, les lauréats du Concours international d'exécution musicale, de Genève. Le 5 mai, c'était le tour du premier prix de chant, l'admirable basse, M. Junwirth ; il chanta l'Air célèbre du roi Philippe, de Verdi (Don Carlos) dans un style impressionnant et l'Air du triomphe — bien choisi en l'occurrence — du « Freischütz » de Weber. Ce chanteur a un organe d'un timbre rare et d'une puissance sonore et expressive fort remarquable.

Une émission nouvelle « Telle main, tel homme » pourra être très captivante. La première eut lieu le 5 mai et devait nous présenter la main de Michel Simon. Ce petit cours de chiromancie sera, nous l'espérons au point de... main de maître. Pourquoi y introduire un dialogue fillo-paternel, si je puis ainsi dire, beaucoup trop long, et passablement agaçant ? La main de Michel Simon « passa » trois minutes sur les quinze, ce qui est peu. En outre, il y a assez de disques de ce brillant acteur pour qu'on ne nous présente pas le même deux fois ! Les spécialistes en chiromancie ont beaucoup de choses intéressantes à nous dire : elles méritent d'être également bien présentées radiophoniquement.

Le 8 mai, le violoniste E. Brero de notre ville et le pianiste Carlo Loebnitz donneront vingt minutes d'argéables pages de Paganini, Poulenc, Renzato, vives, primesautières, et fort plaisantes à savourer en fin de dîner (Beromunster).

La joie
du connaisseur,
l'orgueil
de la femme
sportive !



Prix: Fr. 10,600.-

livrable immédiatement

AUSTIN 'A 40' Sport-Cabriolet

Quelques caractéristiques : Moteur à soupapes en tête, 6/52 CV., deux carburateurs SU, boîte à quatre vitesses synchronisées, freins hydrauliques, suspension AV à roues indépendantes, quatre places, rembourrage en Dunlopillo avec revêtement en cuir naturel (sans supplément), capote entièrement escamotable, 8,7 l. aux 100 km. pour 80 km/h., vitesse maximum 127,5 km/h.

Les performances et le rendement de l'« A 40 Sport » sont tout aussi étonnants que sa présentation est élégante et racée.

Rapide au démarrage, nerveuse à la montée et puissante aux vitesses maximums, grâce au moteur à soupapes en tête avec deux carburateurs et aux 52 C. V. Et, de plus, d'un prix favorable, d'une catégorie inférieure d'impôt (seulement 6 C. V.-impôt), de frais d'utilisation bas et d'un entretien peu coûteux.

L'« A 40 Sport » est la voiture rêvée de l'ami de l'automobile sportive, et cela surtout s'il veut aussi l'utiliser pour ses affaires et sa famille.

AUTRES MODÈLES : Voitures de 4-20 C. V. Voitures utilitaires pour chaque but et prétention.

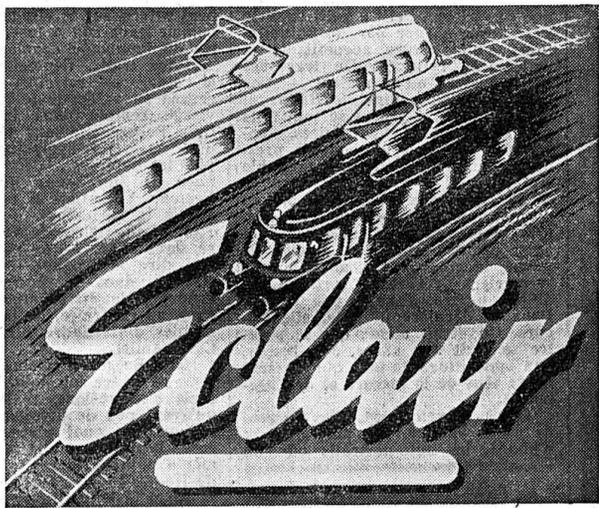
Prospectus et démonstration par :

VIRCHAUX & CHOUX

SAINT-BLAISE

AUTO-GARAGE - TÉL. (038) 7 51 33

Pour établir vos plans de voyages
consultez l'horaire



Solair

IL EST EN VENTE PARTOUT
AU PRIX DE Fr. 1.30 SEULEMENT

NOUVEAUTÉS... nouveautés...
Toujours en tête des dernières créations en chambres à coucher, salles à manger, studios et toujours la qualité au plus bas prix chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel.

Pour vos
STORES

Charles Borsay
Sablons 3. Tél. 5 34 17



**COMPTOIR
DES PAPIERS
PEINTS**

TERREUX 7 - 1^{er} ÉTAGE

DIVAN-LIT
Fr. 125.-

chez
Meubles G. Meyer
NEUCHÂTEL
avec arrangements
de paiements sur
demande.

**Vous trouverez
les glaces de qualité
chez le confiseur
professionnel**



En ville chez :

Häni * Hemmeler
Hess * Radelfinger * Vautravers
Walder * Wälchli * Wodey-Suchard

Dans les environs chez :

Fischer, Auvonnier * Bürki, Pesce
Steiner, Corcelles * Sonderegger, Boudry
Weinmann, Zürcher, Colombier
Weber, Valangin

Tissus d'été

Toutes
les nouveautés



Reps de soie rayonne
pour robes fantaisie
largeur 90 cm. le mètre **4.95**

Infroissable
soie rayonne fantaisie pour robes
nouvelles, largeur 90 cm.
le mètre **6.70**

Foulardine pure soie
dessins inédits pour robes
largeur 90 cm.
le mètre **10.90**

Toile arabesque
grande nouveauté, coloris extra-
vifs, largeur 80 cm.
le mètre **13.50**

EVERGLAZE

La dernière mode
Les plus beaux coloris
uni fantaisie
largeur 80 cm. largeur 90 cm.
le mètre le mètre
4.20 6.50

GRANDS MAGASINS

AUX Armourins

NEUCHÂTEL

AVANTAGEUX

Ragoût de bœuf, Fr. 2.- le ½ kg.
Ragoût d'agneau
Fr. 2.- le ½ kg.
Tranches panées, 80 ct. la pièce
Jambon cuit, .85 et. les 100 gr.
Lard fumé depuis Fr. 3.- le ½ kg.

chez **BALMELLI**
RUE FLEURY 14 Tél. 5 27 02

UTILISEZ



lessive-cendre
très économique

ACHETER SON MO-
BILIER A CRÉDIT... ça
rend service... mais alors !
achetez au moins la
qualité et surtout dans
une maison d'ameuble-
ment connue, ne vendant
que du bon et au plus
juste prix. - Meubles
G. Meyer vous offre tous
ces avantages.

ESBEY

le shampoing de qualité
pour les cuirs chevelus les plus délicats

ESBEY BLANC

spécial pour cheveux blancs
Dans toutes les bonnes maisons

N. H. SCHMIDT & Co NEUCHÂTEL



A vendre

un matelas et un trois-coins de première qua-
lité et en parfait état, pour un lit à deux places.
Deux armoires blanches et une chambre
d'enfant complète. Tél. 8 17 23.

Aucune n'est
plus forte que...



la fameuse bande adhésive **SCOTCH**
anciennement DUREX

Une fois les papeteries

LES ARTS et LES LETTRES

Instruments anciens d'observation et garde-temps à travers les âges

L'exposition « Mesure du temps » à Bruxelles

Placée sous le signe de l'Art, l'exposition « Mesure du Temps » à la Galerie Wolferls à Bruxelles, offrira l'occasion au public de s'initier, sur un petit nombre de pièces choisies pour leur perfection technique et la beauté de leur présentation, à l'évolution des instruments anciens d'observation du temps d'après la course du soleil et à la transformation au cours des cinq derniers siècles des systèmes à mesurer l'écoulement du temps.

Les organisateurs, un artiste M. Marcel Wolferls, un spécialiste d'instruments de mesure, M. Henri Michel et un collectionneur de garde-temps M. Georges Baptiste ont uni leur érudition, leur goût et leurs patients efforts pour présenter, pour la première fois à Bruxelles, cet ensemble de pièces puisées dans les trésors de collections belges, françaises et suisses (celles de ses grandes fabriques de montres notamment).

Ces objets fascinants, dorés, ciselés, gravés, formés et émaillés, chatoyaient sous une lumière vive, mais douce, dans un décor harmonieux de gris et de vieux bois.

L'histoire du temps

Un film en couleurs créé par une firme de montres suisses, « l'Histoire du Temps », introduisait le visiteur dans l'ambiance voulue, en évoquant, en musique, l'évolution de l'observation et de la mesure du temps : son aurore chez les Chinois et les Egyptiens, réglée sur le déplacement de l'ombre d'une verticale fixe, selon la marche du soleil, puis dans les pays septentrionaux d'après une droite axiale, notre cadran solaire et croquée d'abord avec les moyens rudimentaires qui se perfectionnent lors de l'application des engins mécaniques ; les divers systèmes anciens d'horloges et de pendules déjà étonnantes de complication ; l'introduction de cette invention géniale : le ressort en spirale, aurore de la science horlogère ; et enfin les systèmes d'échappement culminant dans l'échappement à ancre sur rubis des montres de précision suisses actuelles.

L'élément artistique de ces anciens instruments d'observation du temps qui intrigue les profanes s'explique par le fait que ceux qui nous sont parvenus sont les pièces de choix fabriquées pour les observatoires impériaux et royaux auxquels leur décoration même et leur valeur spéciale ont valu d'être conservés avec plus de soin, alors que tant d'autres ont disparu par négligence.

Il en va de même pour les garde-temps, montres et pendules remontant jusqu'au XVIIIe siècle, dont les mécanismes sont caractéristiques de la technique de leurs époques respectives, et dont les formes, ciselures et gravures aussi riches que variées sont des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, complétés à la fin du XVIIIe siècle, par les merveilles en émaux translucides suisses.

A chaque pays sa spécialité et son époque de suprématie

On découvre, en parcourant l'exposition, que chaque pays se signala par une spécialité et connut son époque de suprématie.

La Belgique fut renommée au XVIIIe siècle pour la fabrication des sphères armillaires les plus exactes du temps et des astrolabes, les pre-

mières reproduisant matériellement les cercles fictifs qui, en cosmographie, définissent la position d'un astre ; ou en déduit la situation du soleil, ce qui définit l'heure. Les secondes sont des projections planes des sphères armillaires.

L'Allemagne fut le pays fournissant les horloges. La France parait avoir réussi surtout de très belles pendules et les plus belles montres du XVIIIe siècle sont d'origine anglaise.

La Suisse dont le plus ancien « garde-temps » figurant à l'exposition est un grand sablier de chaire d'église, à gracieuse monture de fer forgé, mesurant le temps alloué au

des firmes suisses actuellement encore les plus renommées, à mouvement à cylindre et cadran excentré, a déjà une allure tout actuelle. La plus ravissante pièce suisse de cette époque est une petite montre à musique et lorgnette dont la finesse de la décoration ne le cède en rien à l'ingéniosité. Le boîtier de forme peu courante est en or émaillé et représente d'un côté un jeune homme jouant de la flûte et une fille. Le bord du boîtier est décoré de demi-perles. L'autre face du boîtier également en or émaillé, est divisée en deux parties par une chaudière. Chaque partie est décorée de fleurs

la possession d'un objet aussi rare et apprécié qu'une montre.

Réalisations plus modernes

Au cours du XIXe siècle où l'usage s'en étend, le nombre des pièces fabriquées augmentent et les prix s'abaissent, la décoration perd de son importance et de sa qualité, mais les mouvements deviennent plus précis. A partir de cette époque, presque toutes les pièces de l'exposition sont d'origine suisse.

Une des plus jolies est un chronomètre en or dont la cuvette inférieure porte en émail un ravissant profil de jeune femme ; c'est le portrait fait en 1900 de la mère du promoteur de l'exposition, Mme Wolferls et un souvenir de famille.

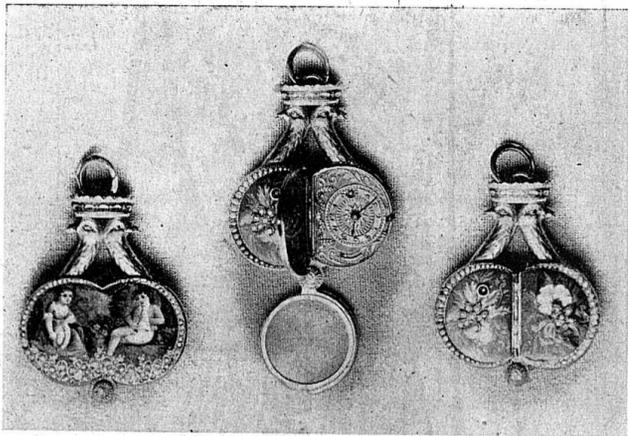
On peut admirer, réunies dans une vitrine, des réalisations suisses aussi étonnantes que la petite montre dont le boîtier fut réalisé dans une pièce d'or de 20 francs, une montre d'homme, à une seule aiguille et cadran d'émail bleu, pièce unique extra-plate mais surpassée par un exemplaire de la montre la plus plate du monde, pouvant glisser entre les dents d'un peigne ; le plus petit mouvement de montre monté en bracelet, d'une dimension presque incroyable (4 1/2 mm. X 14 mm.), voisine avec l'agrandissement du mouvement nu, fonctionnant pour l'émerveillement des spécialistes.

Une montre « squelette » à lunette en cristal de roche sertie de saphirs laisse voir son mouvement de précision. Un des chronomètres à tourbillon qui fonctionnent sans arrêt porte la précision à + 2 secondes par mois !

Enfin une réplique de la montre la plus compliquée du monde exécutée pour un riche américain a été envoyée par les créateurs suisses.

Et toute la poésie attachée depuis les âges anciens à « la mesure du temps » palpite et s'exhale, lorsque se mettant à tinter et se répondre, un peu flûtes, mais si claires encore, sonneries, carillons et désinées musicales de tous ces garde-temps merveilleux, scandés par la chute sur le gong sonore, des boules de cuivre de la pendule à feu chinois, au fur et à mesure de la consommation de sa chandelle.

Camille REBAUT.



Une des pièces présentées récemment à Bruxelles à l'exposition « Mesure du temps ». Il s'agit d'une montre suisse à musique du XVIIIe siècle, ornée de miniatures et dont on voit ici l'avant, le revers et la boîte ouverte.

pasteur pour son préche est présente à chaque époque par des pièces de choix.

Pour le XVIe siècle, du Genevois J. B. Duboule, une montre astronomique avec sonnerie des heures dont le mouvement décoré de ciselures est aussi ravissant qu'habile et de son concitoyen Etienne Bordier, une montre pectorale cruciforme, destinée à quelque riche abbesse. A une aiguille, le cadran d'argent en est gravé de personnages évangéliques.

Au XVIIIe siècle, les fantaisies les plus charmantes emboîtent les mouvements — on admire une montre en forme d'urne à boîtier d'or décoré de miniatures sur émail, une autre aux aiguilles garnies de strass, comme le boîtier où figure une miniature représentant une dame en costume Louis XVI. Ces montres se remontaient au moyen d'une clef et devaient fréquemment être remises à l'heure, aussi le cadran solaire sur lequel on se basait conservait-il une grande importance et on en faisait de portatifs ou même on en munissait le boîtier extérieur de la montre, celui-ci étant double pour préserver le mouvement de la poussière.

Une montre curieuse fabriquée au Locle, au XVIIIe siècle également, possède un remontoir à masse (automatique) et est ainsi un ancêtre de la montre qui a atteint aujourd'hui son point de perfection dans le chronomètre bracelet étanche et automatique.

Sous l'Empire, les montres jusqu'alors assez bulbeuses, s'aplatissent déjà, celle exposée par une

rehaussées de demi-perles. Le boîtier est surmonté de deux aigles en or couronnées. Le bec de chaque aigle est articulé et sert, l'un à ouvrir la montre dont le cadran est en or ; l'autre à sortir la lorgnette. La partie non découverte cache le mécanisme de la musique.

De telles réalisations étaient rendues possibles par le prix que payait

Pour marquer le soixante-dixième anniversaire du peintre

SOLEURE PRÉSENTE UNE RÉTROSPECTIVE DES ŒUVRES DE HANS BERGER

Parmi les manuscrits et souvenirs de Jean-Paul Zimmermann exposés à la Bibliothèque de la Ville, les visiteurs auront sans doute distingué deux petites œuvres du peintre Hans Berger. Un portrait du poète, vu de face, fait à rudes et larges touches de fusain ; une huile représentant des adolescents en forêt. Hans Berger et J.-P. Zimmermann étaient, en effet, liés d'amitié. Leurs natures s'appariaient. Venu deux de la Suisse alémanique, d'origine paysanne, ils avaient trouvé en Suisse romande, dans la familiarité de la culture et de l'art français, leur climat d'élection.

C'est en pays genevois, à Aire-la-Ville, que le Soleurois Hans Berger s'est établi dans une retraite selon son cœur. L'été prochain, il atteindra sa soixante-dixième année. Pour ce jubilé, sa ville natale a organisé, sur l'initiative des amis qu'il y a conservés, une grande rétrospective. Elle embrasse près d'un demi-siècle et compte quelque cent-soixante-dix huiles, aquarelles et peintures à la fresque, la plupart de larges dimensions.

Un critique a écrit que l'œuvre de Hans Berger se présente comme un bloc erratique. L'image ne nous paraît pas appropriée. Tout au contraire, cette œuvre reflète avec une rare sincérité, même avec un peu de naïveté, les fluctuations et les entraînements d'un talent qui s'est longtemps cherché. A Paris, entre 1908 et 1918, le jeune artiste a vécu la période héroïque de la peinture qui allait nous donner du monde une image nouvelle. Il s'est épris de Cézanne et de Van Gogh, de Gauguin et de la peinture plate, purement décorative. A la suite de Sérurier et des nabis, il a pratiqué le symbolisme pictural. Enfin, il a dessiné avec la couleur et modelé en pleine pâte, choisissant des tons tout à fait arbitraires, comme les Fauves. Aussi eût-il mieux valu peut-être l'exposer que les œuvres nées après 1918, alors que le peintre avait acquis sa maîtrise et sa technique plus ou moins définitive. On y aurait perdu, il est vrai, la série des toiles bretonnes, sombres ou neutres de tons et d'une facture quasi graphique, en particulier le groupe de l'Amour maternel, la Mélancolie, si émouvante dans son extrême stylisation, la Fillette au chapeau de paille et ces vues de Bretagne ou de Provence hardiment transposées, presque schématiques.

Au reste, l'image du bloc erratique n'est pas fautive si l'on songe qu'à



Hans Berger : « Un paysan » (1922).

travers tous ces avatars, Hans Berger a conservé sa forte personnalité. Ce qui a changé, chez lui, c'est la théorie et le métier, mais son caractère entier et rude n'a pas varié. Malgré tout, il est resté Suisse, paysan suisse, comme un Max Buri, un Albert Welter, un Cuno Amiet. Comme Hodler dont il porte la marque indélébile et dont il a suivi l'exemple dans sa vie et dans son œuvre. Son art, fait de lenteur et de patience, se contente de moyens d'expression extrêmement sobres. Aucune concession au plaisant. Ce qui importe à Hans Berger, ce n'est pas la beauté, mais la vérité, plutôt encore le caractère qu'il traduit dans un langage direct et fort. Parmi ses œuvres maîtresses, il faut compter Les trois paysans du musée de Berne, le père et ses fils Sur le siège du cocher, les Paysans, le soir, car il y a montré ce qu'il sent et connaît le mieux.

Le paysage genevois ou savoisien paraît cependant avoir corrigé, atté-

A travers les livres « SIMOUNS » DE PIERRETTE MICHELOUD

Voici, après le « Feu des ombres » dont nous avons déjà parlé, un nouveau recueil de poèmes de Pierrette Micheloud. Tout ce qui nous y captive existait déjà dans le volume précédent. Mais s'il n'y a pas de différence de nature, il y a cette fois élargissement de coefficient. On ne pouvait d'ailleurs s'attendre à voir Pierrette Micheloud se changer en un poète de douceur et d'élégie, et stopper dans la voie de fulgurance où elle s'était engagée. Pour elle, la poésie est avant tout l'expression de ses exigences et des aspirations de sa nature de feu, dont les troubles seraient réfractaires à un langage explicite et usuel. Les lecteurs superficiels ne manqueraient pas de voir en elle une héritière du satanisme de Baudelaire (mot dont on a coutume de se servir à propos des poètes qui s'insurgent contre toutes les normes et montrent le poing au Créateur).

« Vous êtes ceux qui ricanez et qui barrez la route aux valeurs d'éternelles. »

Si tout, dans l'œuvre de Pierrette Micheloud s'évade du conformisme, elle ne se pose pas pour cela en ennemie de Dieu et en disciple du Diable. Elle ne prétend nullement moriger une société à laquelle elle laisse toute liberté de s'abandonner à ses récréations et à ses devoirs préférés pour peu que cette société lui laisse, à elle, le droit de s'affranchir des rites policés et bien pensants. Ecrite, pour elle, c'est donner libre cours à toutes ses avidités de son âme et de ses sens ; c'est trahir sa fièvre de voir se plier à son joug les êtres dont elle fait son monde intérieur ; c'est donner l'essor à l'ineffable de ses rêves.

« Viens, Une ivresse d'abeille Et le matin mouillé sur la poussière bleue De la feuille d'absinthe. Nous appelons pour les aimer. Avec nos yeux dans les torrents Avec nos larmes sur les cailloux Avec nos voix dans les nuages Avec ta vie au fond de moi. »

L'auteur de « Simouns » n'a, à aucun degré, le désir d'être fixe, défini, catalogué. Il ne vient pas à nous ; à nous d'aller lui, de découvrir plus ou moins, selon ce qui s'établit de contact entre sa sensibilité et la nôtre, quelque chose de son être profond. L'éclat d'un tel individualisme d'auteur est de mettre bien des lecteurs hors d'état d'en percevoir les échos. Des écrivains, Pierrette Micheloud se soucie peu ; elle écrit pour ceux qu'elle attire et surtout pour elle-même.

Sauf d'ailleurs pour ceux d'entre nous dont la sensibilité serait singulièrement déficiente, vient toujours le moment où s'établit le contact, où passe le frisson de l'adhésion. Si « hors cadre », si au-delà du visible et du quotidien que se situe la sphère où le poète nous emporte, il y palpite une si frémissante émotivité que nous ne pouvons pas ne pas nous en sentir envahis. C'est cette vie transformée que Pierrette Micheloud transmue en vers qui crépitent et explosent, en vers parfois assez aériens pour nous emporter au loin et parfois assez compactes pour avoir des tranchants et des pointes s'enfonçant dans la chair.

« Laisse-nous boire à ta cruche O lente éternité Et garde Ce seul trophée que t'apporte : Un cri de nébuleuse arraché à la pointe D'un écho de silex. »

Dans la forme qui est la sienne, dans la source des images qu'elle fait jaillir d'elle, pas davantage de mimétisme et de réminiscence que dans ses songes et dans ses conceptions. Cette forme est l'expression vivante d'elle-même et d'elle seule. On n'imaginait qu'un autre pût s'en servir ou qu'elle-même se servit d'une autre forme. Aucune classification d'école. Aucun choix d'une esthétique hors de celle qu'elle porte en elle.

Partir avec la vague Avec le vent Etre le vent Etre la vague

Echapper à ce monde où je ne suis pas né Ou les vieux sont trop jeunes Et les enfants trop vieux.

On ne saurait localiser cette œuvre dans le romantisme ou le Parnasse, le symbolisme ou le surréalisme. Parfois pourtant de cette langue autochtone surgit la régularité d'un alexandrin harmonieux et plastique :

« Où sont les velleurs d'onde attardés aux cascades ? »

Mais à quoi bon prolonger ? Pierrette Micheloud est un de ces écrivains à qui le commentaire ne fait pas adhérer. Il faut lire et il faut « sentir » :

Mon Dieu Quel grand désert de soif Tu m'as fait boire Pour me livrer ta solitude. »

Comme nous l'évoquons mieux en tâchant d'emprunter le verbe poétique !

Oh ! Sphinx aux yeux obscurs tu ne vas [te laisser] De capter l'infini du cri de chair qui passe, Simoun, de balayer les cendres du néant, Eclair de fulgurer de ton zèle géant Et, Soleil ou volcan, d'incendier l'Espace.

Jean MANEGAT.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

NAISSANCES : 13 mai. Cavin, Michel, fils de Francis-James-Alphonse, manoeuvre, et de Rosilde-Bruna née Richina, 14. Mercier, Daniel-Marcel, fils d'Alexis, manoeuvre, à Neuchâtel, et de Doménica-Françoise, née Parolari, 15. Lauret-Patrice, fils de Pierre-Armand, magasinier, à Neuchâtel, et de Solange-Marie-Hortense née Vuilleumier, 15. Perret, Marianne, fille de Georges-Edgar, chauffeur, à Neuchâtel, et d'Edith née Matthey, Vuilleumier, amie de Zingg, 16. Roland, monteur, à Neuchâtel, et de Lucette-Andrée née Pellaton, 16. Puythou, Frédéric-Laurent-Louis, fils de Louis-Julien, manoeuvre, à Neuchâtel, et de Charlotte-Françoise née Masset ; von Guntzen, Pierre, fils de Paul, agriculteur, à Cornaux, et de Méta-Marie née Zingg ; Mireille et Albert Bussy, fille et fils de Maurice-Albert, manoeuvre mécanicien, à Corcelles-Cormondrèche, et de Claudine née Pochon, Clémence, Rosemarie, fille d'Edouard-Louis, commis postal, à Neuchâtel, et d'Ida née Gerber ; Strichen, Anita-Mary-Jeanne, fille de Georges-André, mécanicien, à Corcelles-Cormondrèche, et de Berthe-Solange, Odette née Boule ; Boillat, Catherine, fille de Gaston-Clément, agriculteur, à Aressier, et de Claudine-Alice née Jung, à Neuchâtel, et de Jeanne-Fred, monteur, à Neuchâtel, et de Simone-Odette née Rothen, 19. Jornd, Marlene-Alice, fille de Gilbert, menuisier, aux Verrières, et de Marie-Lucie-Emma née Bonvin ; Bettems, Nicole-Irène, fille d'Henri-Edouard, constructeur, à Neuchâtel, et d'Irène-Suzanne née Probat.

MARIAGES CÉLÈBRES : 17 mai. Messerli, Edgar-Albert, ouvrier industriel, à Baumes, et Bartuss née Ryser, Flora-Emma, à Neuchâtel ; Hasler, Rico-René, commerçant, à Neuchâtel, et Widmer, Doris, à Gränichen (Argovie) ; Gasser, Walter-Charles, mécanicien, et Solca, Lydia-Anthonette, tous deux à Neuchâtel ; Favre, François-Auguste-Constant, médecin-assistant, et Borel, Anne-Lise, tous deux à Genève ; Uenenschlag, Gérard-Charles, mécanicien, et Kundert, Paula-Melita, tous deux à Neuchâtel.

DÉCÈS : 15 mai. Perret née Crétenet, Rose-Anna, née en 1899, ménagère, à Couvet, épouse de Perret, Louis-Clément ; Fallot née Müller, Berthe, née en 1894, anc. ouvrière de fabrique, à Neuchâtel, veuve d'Edouard-Henri Fallot ; Guenin née Friedli, Maria, née en 1873, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Guenin, Jules-Humbert, 16. Bussy, Albert, né en 1902, fils de Maurice-Albert, manoeuvre mécanicien, à Corcelles-Cormondrèche, et de Claudine née Pochon, 17. Godet, Charles-Edouard, né en 1885, ancien horloger, au Locle, époux de Clotilde-Juliette née Feldmayer ; Travostino, Marie-Antoinette, née en 1862, sans profession, au Locle, veuve d'Alberto-Angelo-Constantino Travostino.

PROMESSES DE MARIAGE : 15 mai. Kramer, Paul-Eric, industriel, à Neuchâtel, et Charbonnier, Christiane-Marie-Antoinette, de nationalité française, à Paris 16me ; Pitié, André-Louis, monteur téléphonique, à Neuchâtel, et de Jeanne-Liliane, à Neuchâtel ; Lillan, Lillan-Prisca, au Noirmont ; Favre, Henri-René, horloger, et Dumont, Francine-Alice, tous deux à Neuchâtel ; Hostettler, Jean-Arnold, journaliste, à Neuchâtel, et Mischers, Da-

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Mûle 6

Bürgenstock Les deux paradis de vacances pour une clientèle exigeante Lac des Quatre-Cantons - 900 mètres Golf - Tennis - Plage - Deux orchestres Garages - Pension à partir de Fr. 18.— Park Hôtel Tél. (041) 84 53 31 Grand Hôtel Tél. (041) 84 52 12

Giesbach Prix favorable Lac de Brienz - 720 mètres Plage et piscine chauffées - Tennis - Frés pour jeux et sports - Orchestre - Garages Cascades renommées Pension à partir de Fr. 16.— Park Hôtel Tél. 2 84 84

nué sa rudesse. Petit à petit l'artiste s'est laissé gagner par les sollicitations d'une nature accueillante et doucement rythmée. De tragiques et sombres qu'ils étaient — fort beaux d'ailleurs, ainsi le Rhône et le Jura — ses paysages se sont faits plus clairs, moins élémentaires, comme ce Printemps au bouleau presque souriant et d'une si incroyable fraîcheur. Il y a dans la Vêrande que nous avons admirée déjà, l'an dernier, au Salon national de Berne, comme un épanouissement, un aveu de confiance en la vie. De même, la couleur qui, au début de la carrière de l'artiste, restait sourde ou neutre, s'exalte peu à peu. Dans sa dernière période, elle fulgure. On dirait même que le peintre se plait aux excès, aux heurts, aux oppositions de tons qui blessent notre sens de la mesure et de l'harmonie.

Les émissions radiophoniques

Vendredi
SOTTENS et télédiffusion : 6.45, voulez-vous apprendre l'anglais ? 7 h., gymnastique. 7.10, Carnaval à Costa Rica. 7.15, inform. et l'heure exacte. 7.20, le bonjour matinal. 7.25, Improvisation matinal. 11 h., de Berneville. 12.25, Mephisto-vaude, de Franz Liszt. 13.35, une page de Grétry. 13.45, la femme chez elle. 16.29, signal horaire. 16.30, musique de chambre. 17.30, La rencontre les isolés : La petite Fadette, de George Sand. 18 h., L'aventure humaine par Jean Rosand. 18.15, musique française moderne. 18.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.40, Le violoniste Arthur Grumiaux. 18.45, reflets d'Ici et d'ailleurs. 19.09, les Nations Unies vous parlent. 19.13, le programme de la soirée et l'heure exacte. 19.15, inform. et résultats du Tour cycliste d'Italie. 19.25, la situation internationale. 19.35, Et le massacre continue. 20.10, avant un plébiscite : Pour ou contre les « reprises ». 20.30, pièces légères. 20.40, la pièce du vendredi : Sucre, poivre et sel, par Marc Soriano. 21.15, Aspects du génie de Mozart. 22.10, l'heure exacte. 22.30, inform. 22.35, la chronique des institutions internationales. 22.45, musique légère et derniers propos.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.15, musique variée. 11 h., chefs d'orchestres et solistes célèbres : C. Schürch et G. Neveu. 12.15, chronique du trafic. 12.30, inform. 12.40, Concert par le Radio-Orchestre. 13.25, Concerto pour piano en ut mineur K. 491, de Mozart. 14 h., pour Madame. 14.30, J.-C. Escher von der Linth. 16 h., musique pour les malades. 16.30, de Sottens : émissions communales. 17.30, l'heure des enfants. 18 h., musique gaie. 18.40, carnet de route du reporter. 18.50, piste et stade. 19.10, chronique mondiale. 19.25, résultats du Tour d'Italie. 19.30, inform. 20 h., musique récréative. 20.30, Orchidées et vautour, album de voyages médicaux. 21.30, musique de Suisse orientale. 22.15, inform. 22.20, Regards nouveaux sur le monde.

BIBLIOGRAPHIE

MORTES DAMNÉES par John Evans Edt. Ditis

Le détective Paul Faine (dont les fidèles de la Collection Détective-Club ont fait connaissance dans « Tous les chemins mènent au cimetière ») était bien embarrassé. Il avait été chargé par les parents de Laura Fremont de retrouver leur fille disparue depuis deux ans sans laisser de traces. Les Fremont étaient de braves gens très convenables, et pourtant Faine avait la certitude que Laura avait fort mal tourné.

Son enquête le mena d'abord... mais n'en dévoila pas le secret.

John Evans lui n'a pas craint de dévoiler les sombres secrets qui constituent l'explication de tout un aspect de la vie américaine. C'est ce qui fait de « Mortes damnées » plus encore qu'un roman policier, la passionnante étude d'un milieu et le livre l'un des plus angossants et l'un des plus audacieux de la collection Détective-Club.



Well

Avec notre viande de bœuf du pays nous vendons à partir d'aujourd'hui de la viande de bœuf importée de toute première qualité, à des prix sensiblement meilleur marché.

par 1/2 kg.
Bouilli 2.- et 2.40
Ragoût 2.40
Rôti 2.90 et 3.20



De Californie

Jupe américaine, forme très large, nouveaux imprimés, beaux coloris multicolores

29⁵⁰ 24⁵⁰ 18⁵⁰

Dès aujourd'hui, nous mettons en vente une superbe collection de

BLOUSES

achetées spécialement pour vous à des prix qui font la renommée de notre maison

Blouse en voile façonné, kimono ou manches rapportées au choix **12⁵⁰**

Blouse nylon façon kimono ou manches rapportées au choix **15⁵⁰**

Un choix splendide de **BLOUSES** haute nouveauté de **1980** à **29⁵⁰**

VOYEZ NOTRE GRANDE VITRINE SPÉCIALE

La *Nouveauté* SA
AU LOUVRE
 NEUCHÂTEL

Gallay
 le frigo idéal
 pour un ménage de 3-4 personnes

Garanti 3 ans
 Capacité: 50 l.



Fonctionnement automatique - construction: tôle d'acier émaillée au feu
 Fabriquée par:
 Usines Jean Gallay SA,
 Genève

Représentant général:
 Intertherm SA, Zurich 1
 Nüscherstr. 9, tél. 051/27 88 92
 En vente dans les magasins spécialisés

C'est le moment de vous approvisionner en
NEUCHÂTEL BLANC 1951
 Un conseil:
 choisissez la marque

Samuel CHATENAY

En vente dans les bons magasins d'alimentation ou à l'encavage, Evole 27, Neuchâtel

Tristesse des cheveux gris

mais joie de retrouver sa jeunesse en quelques jours, par l'application discrète du nouveau Rejuvenator Soft-Hair 52, formule suractivée, qui redonne à votre chevelure grise ou blanche sa couleur naturelle, même si les cheveux sont abîmés par les teintures et quel que soit votre âge. Trois minutes le matin suffisent, faites comme des milliers de personnes dans le pays, essayez le nouveau Rejuvenator Soft-Hair 52, formule suractivée, et dans trois jours déjà l'on constatera votre rajeunissement, ce qui sera votre plus grande source de joie. Pour hommes et femmes, garantie de succès ou argent remboursé. Le flacon Fr. 6.65 net, contre remboursement. LAB. REJANT, Dpt. 12, Vernier-Genève.

Complétez l'esthétique de votre CHALET de week-end par un

DRAPEAU

de la maison spécialisée
COLIN, NEUCHÂTEL
 Faubourg de l'Hôpital 16
 Tél. (038) 5 68 91

À vendre et à remettre, pour date à convenir, dans un village industriel du Val-de-Travers, une

maison locative
 avec café-restaurant

buffet de Gare en plein rendement. Situation centrale sur un passage fréquenté. Locaux vastes pratiques et bien installés. Grande salle. Agencement moderne. Trois appartements de trois ou quatre pièces, cuisine, buanderie, dépendances, en parfait état.

Pour tous renseignements écrire sous chiffres S. B. 783 au bureau de la Feuille d'avis.

AUX DOCKS Temple-Neuf 10

Trois bons vins rouges
RIOJA 12 degrés Fr. 1.70
ALGERIE » 2.10
SAINT-GEORGES » 2.40

Vermouth

BLANC et ROUGE
 Fr. 2.90 le litre
 verre à rendre

L. Mariani

VINS ET LIQUEURS
 Seyon 23 - Tél. 5 14 62

FACILITES DE PAIEMENT pour l'achat d'un mobilier... de tous meubles isolés, vous seront accordés aux conditions normales... et avec cela des meubles de qualité qui vous feront plaisir. Meubles G. Meyer, Neuchâtel.

Moto « B.S.A. »

500 cc., modèle 1951, monocylindre, suspension arrière, 8500 km., siège arrière, porte-bagage, état de neuf. Prix avantageux. Téléphoner de jour au 5 18 47, à partir de 19 h. au 5 22 87.

Soignez vos pieds

en confiant l'exécution de vos

supports plantaires

au bandagiste-orthopédiste professionnel. Chaque support est établi individuellement selon la conformation de votre pied. Rien de commun avec les anciennes méthodes et supports terminés de série.

Reber

bandagiste - Tél. 5 14 62
 NEUCHÂTEL
 Saint-Maurice 7

LUTZ MUSIQUE

Croix-du-Marché (Bas rue du Château)
 vous offre

RADIO SCHAUB

Fr. 198.-

(ICHA compris)

A crédit: Fr. 30.- ensuite Fr. 15.- par mois

LA CHAMBRE A COUCHER s'achète chez le spécialiste du meuble. Toujours le plus grand choix et au plus bas prix chez Meubles G. Meyer, rues Saint-Honoré et Saint-Maurice, Neuchâtel

fraises

Nous recommandons la magnifique qualité de Verona, en paniers de 180-200 gr. de tare seulement

En vente dans tous les bons magasins de primeurs

(L'importation sera contingentée sous peu)



E. Charlet
 HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL
 Dames, messieurs, 10-120 fr.

FACILITÉS DE PAIEMENTS

ROYAL

PONT 16 - Tél. 1033
 LA CHAUX-DE-FONDS

VÊTEMENTS HOMMES, DAMES ENFANTS
 MESURE ET CONFECTION

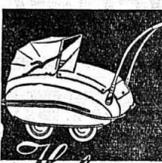
IMPORTATION DIRECTE DE TISSUS ANGLAIS
 TROUSSEAUX RIDEAUX



REPRÉSENTANT: N. DONZÉ - CHARRIÈRE 9
 LA CHAUX-DE-FONDS



Tous les combustibles
COMBE VARIN S.A.
 Draizes 50 - Tél. 5 22 32



PRIX avantageux

Modèle roues indépendantes depuis Fr. 175.-

Modèle combiné poussette-pousse-pousse depuis Fr. 215.-

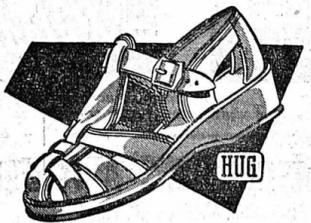
Maison spécialisée
AUCYGNE Buser fils

Faubourg du Lac 1 NEUCHÂTEL

Pour Monsieur :



cuir veau naturel, semelle de crêpe, avec support plantaire,
Fr. 24.80



cuir brun, semelle californiana, en cuir,
Fr. 32.80

J. KURTH S.A.
 NEUCHÂTEL

Pour la belle saison

Faites exécuter vos lunettes de distance en verre de couleur pour assurer le confort de vos yeux

Adressez-vous à

Reymond & Comminot
 MÉDICALE
 OPTIQUE NEUCHÂTEL
 RUE DE L'HÔPITAL 17



Voici comment nos clients jugent le NOREDUX :

« Je suis une repasseuse allant en tournée et j'ai eu la semaine dernière le plaisir, je peux vraiment dire le plaisir, d'essayer votre nouvel amidon NOREDUX. Je le trouve merveilleux. Ces jours, j'ai employé cet amidon pour des rideaux; ils sont devenus magnifiques. Le fer à repasser glisse comme un rêve sur le tissu, il ne colle pas et ne s'attache pas. Les étoffes n'ont pas l'air amidonnées, mais semblent sortir du magasin... Mme M.W. à G.

Alors: Faites ce plaisir à votre litige - employez le NOREDUX

Paquets de 250 g à Fr. 1.40 dans toutes les maisons de la branche

Noredux
le secret de beauté de votre linge

le secret de beauté de votre linge

marque de l'Institut ménager suisse

BLATTMANN & CO. WÄDENSWIL

Assurance scolaire ? NON

Prévoyance adaptée aux situations individuelles de chacun ? **OUI**

Par l'entremise de tous leurs collaborateurs professionnels les compagnies suisses d'assurance sur la vie, concessionnaires par le Conseil fédéral, sont à même, non seulement d'assurer vos enfants, mais encore de vous conseiller dans le choix de la forme et du genre de prévoyance la plus adéquate et ceci à des conditions tout aussi avantageuses que celles de l'assurance scolaire.

A chacun son métier ! Laissez au corps enseignant le soin d'instruire vos enfants et aux assureurs spécialisés celui de garantir leur avenir !

Chambre Cantonale Neuchâteloise des Agents généraux d'assurances.

Fédération suisse des inspecteurs et agents d'assurances - Section neuchâteloise.

Demandez mon **DIVAN-LIT** avec coffre à literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 330 fr. chez **Meubles G. Meyer** NEUCHÂTEL

Facilités de paiement sur demande

MOTEURS ÉLECTRIQUES



Réparations Rebobinages Vente **J.-C. QUARTIER** BOUDRY Tél. 6 42 66

FABRIQUE DE MOTEURS ÉLECTRIQUES

CHATENAY S.A.

Vins de Neuchâtel Blancs et rouges

AUTO-ÉCOLE

Enseignement théorique et pratique **ANDRÉ WESSNER** Liserons 9 - Tél. 5 46 89 Autorisé par l'Etat

AVIS DIVERS

Dame isolée

un peu souffrante cherche personne charitable, disposée quelquefois à lui tenir compagnie ou sortir avec elle l'après-midi. Adresser offres écrites à H. O. 907 au bureau de la Feuille d'avis.

Les chambres défraîchies

réclament un bon coup de pinceau

Demandez la peinture américaine

SPEED-EASY

(UN PRODUIT DUPONT) pour les papiers peints et tous travaux d'intérieur

M. THOMET

représentant exclusif ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

Pour vos réparations de

pendules neuchâteloises

anciennes et modernes **Régulateurs, Réveils et montres** adressez-vous à

H. VUILLE

Horloger-Bijoutier Vis-à-vis du Temple du bas NEUCHÂTEL (Se rend à domicile)

AUTO-ÉCOLE

M. Philippin - Tél. 9 12 68 GARAGE CENTRAL - PESEUX E. Stram, tél. 8 12 74

MARIAGES

Maison de confiance, importante et sérieuse, toujours prête à vous aider à créer le foyer que vous désirez.

Mme J. KAISER

GENÈVE - 14, rue d'Italie - Tél. 4 74 03 qui vous assure une discrétion entière. Recevra à Neuchâtel, le 25 mai, de 10 à 17 h. Faubourg du Lac 12 - Tél. 5 54 12

Pour vos MEUBLES À RECOUVRIR

Charles Borsay

Sablons 3. Tél. 5 34 17

LIVRAISON impeccable SUR CINTRES



TEINTURERIE mode

Neuchâtel: Sous l'Hôtel du Lac

MARIAGE

Veuf, 55 ans, avec avoir, cherche gentille compagnie avec situation similaire. Offres sous chiffres P. 3719 N. avec photographie à Publicitas, Neuchâtel. Pas sérieux s'abstenir.

Recouvrement de meubles

E. NOTTER

TAPISSIER Terreaux 3 Tél. 5 17 48

VOS MONTRES - VOS PENDULES

VOS RÉVEILS

sont réparés consciencieusement à la **CLINIQUE DES MONTRES** par **F. Jacot-Rosset** Saint-Honoré 1 (1er étage) - Neuchâtel

Café-restaurant des Halles

Centre gastronomique Des petits plats à prix doux... De bons vins en carafes... Tél. 5 20 18



28 mai - 9 juin 1952

Comptoir de Neuchâtel

Le Comptoir est ouvert chaque jour de 10 h. à 22 heures; le village neuchâtelois jusqu'à 24 heures Entrée: Fr. 2.20

Le village neuchâtelois ses pintes, son ambiance, ses spécialités **IVme SALON DES BEAUX-ARTS**

En attraction: L'homme de verre

PALACE ROBERT LAMOUREUX PALACE ROBERT LAMOUREUX PALACE ROBERT LAMOUREUX

PROLONGATION
DU TRIOMPHAL SUCCÈS DE **ROBERT LAMOUREUX**

ON RIT... ON S'AMUSE ON EST JOYEUX

CHACUN SON TOUR

CHACUN SON TOUR

POUR ÊTRE HEUREUX, QUI DIT MIEUX
2^{me} SEMAINE AU PALACE

PALACE ROBERT LAMOUREUX PALACE ROBERT LAMOUREUX PALACE ROBERT LAMOUREUX

Tranches de veau panées TRÈS AVANTAGEUX **BOUCHERIE - CHARCUTERIE** **Leuenberger** Rue du Trésor - Tél. 5 21 20

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LÀ
Une maison sérieuse Pour l'entretien de vos bicyclettes Vente - Achat - Réparations **G. CORDEY** Place Pury 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

MAÇONNERIE CARRELAGES **BÉTON ARMÉ** Travaux neufs - Réparations **F. INDUNI et FILS** Parcs 5 et 101 Tél. 5 20 71

R. KESSLER **AUTO-MOTO-ÉCOLE** NEUCHÂTEL-ORANGERIE 4 - TÉL. 5 44 42 SAINT-BLAISE-GARAGE VIRCHAUX & CHOUX

Le spécialiste de la radio **Radio Melody** L'Opéra Flandres - Neuchâtel Réparation - Location - Vente Echange de tout appareil Se rend régulièrement dans votre région

CONSTRUCTIONS À FORFAIT Renseignements sans engagement **ACTIVIA** Neuchâtel Tél. 5 51 68

Stoppage artistique **Stoppage invisible** sur tous vêtements, habits militaires, couvertures de laine et nappages. Livraison dans les 24 heures **Mme LEIBUNDGUT** Temple-Neuf 22 (Place des Armourins) NEUCHÂTEL Tél. 5 43 78 Expéditions à l'étranger

Cinéma de la Côte-Peseux Tél. 8 19 19 **Hélène PERDRIÈRE - Jean CHEVRIER** **LE MAÎTRE DE FORGES** Vendredi 23, samedi 24 mai, à 20 h. 15 Dimanche: Matinée à 15 h. en cas de mauvais temps **Claudette COLBERT - Joseph COTTEN** **DEPUIS QUE TU ES PARTI** Dimanche 25, mercredi 28 et jeudi 29 mai à 20 h. 15

Cinéma - Royal **SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 66** **Ingrid BERGMAN - Bing CROSBY** **Les cloches de Sainte-Marie** Parlé français **Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 mai à 20 h. 15 - Dimanche matinée à 15 h.**

Cinéma sonore - Colombier Tél. 6 35 62 **Sally FORREST - Keefe BRASSELLÉ** **AVANT DE T'AIMER** Parlé français **Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 mai à 20 h. 15** **Wild Bill ELLIOTT dans** **CARAVANE EN DANGER** Mercredi 28, mai à 20 h. 30

Petit Hôtel de Chaumont SAUCISSONS DE CAMPAGNE arrosés d'une bonne goutte de Cressier Prix modéré **R. Studzinski-Wittwer**

PATEAUX AL GROT DAL GIN Spécialités tessinoises **Salami Vins rouges Nebiolo doux Cappuccino-Zappia**

la prairie son assiette sur le pouce à Fr. 2.- Rizotto avec champignons

PRÊTS ● Diersis ● Rapides ● Formalités simplifiées ● Conditions avantageuses **Courvoisier & Cie** Banquiers - Neuchâtel

...belles vacances à **Wildhaus** 1100 m s/m au pied du Säntis

Hôtels et pensions	litte	7 jours tout compris min.	max.	Tél.-No (074)	Observations
Acker	100	98.-	129.-	7 42 21	WBG
Hirschen	50	87.50	112.-	7 43 91	WBG
Alpenblick	50	87.50	110.50	7 43 63	WBG
Sonne	50	85.-	118.50	7 42 07	WBG
Toggenburg	35	80.-	103.-	7 41 07	W
Schönenboden	25	80.-	95.-	7 41 03	W
Schönbühl	15	77.-	95.-	7 42 01	W
Alpenrose	40	87.50	103.-	7 41 76	WBG
Friedegg	20	80.-	103.-	7 43 08	W
Erika	25	80.-	103.-	7 41 58	W
Sonnenheim	14	72.-	90.-	7 41 01	W
Rätswies	30	70.00	75.-	7 41 92	W
Kambli	20	75.-	87.50	7 41 01	W
Frohmat	17	70.-	75.-	7 42 04	W
Hägis	10	70.-	77.-	7 41 24	W
Café Bellevue				7 43 42	

W = eau courante, B = bain, G = garage

Neufs ou d'occasion Conditions intéressantes **HUG & Cie** Pianos, Neuchâtel

CFE Gares de Neuchâtel et de Fleurier

DIMANCHE 25 MAI VOYAGE SURPRISE Dès Neuchâtel, Fr. 29.-, dès Fleurier, Fr. 31.-

DIMANCHE 8 JUIN Train spécial avec wagon-restaurant **LUGANO** Arrivée 10 h. 10 Départ 18 h. 40 Dès Neuchâtel, Fr. 29.-, dès Fleurier, Fr. 31.- y compris le petit déjeuner au wagon-restaurant

Correspondance de et pour Corcelles et éventuellement des Gorgier Arrangements spéciaux pour sociétés

Renseignements et inscriptions dans toutes les gares.

GAGNEZ BEAUCOUP PLUS et très agréablement chez vous dans la publicité et la vente par poste, sous la direction du spécialiste le plus réputé. - Demandez vite documentation gratuite à Good Sales, Dpt. 4, Vernier-Genève.

La Revue de vacances **Appenzellerland** vient de paraître, richement illustrée. Vous y trouverez un grand nombre de magnifiques lieux de vacances et des établissements avantageux. Prix fr. 1.-. Adressez s. v. p. cette annonce à l'Office cantonal du tourisme à Fribourg ou au bureau officiel de renseignements à Appenzell. Vous recevrez cette brochure immédiatement contre remboursement.

Toute la joie des vacances et du week-end à **L'HÔTEL STERNEN GUGGISBERG** 1118 m. En auto à 40 minutes de Berne. Correspondance postale de Schwarzenbourg et de Planfayon. Cuisine soignée. Belles excursions aux environs. Grandes forêts. Tél. (031) 69 27 55. Prospectus par Famille H. Schwab-Gysel.

Aeschi s. Spiez Pension Wachthuber 960 m. sur mer. Maison familiale avec vue splendide sur le lac et les Alpes. Bonne pension. Chambre ensoleillée avec balcon. Pension Fr. 9.50 à Fr. 10.50. H. Isler-Werder, Tél. 7 58 58

MORAT - Hôtel de la COURONNE Magnifique terrasse sur le lac Cuisine et cave réputées Grandes salles pour banquets et sociétés Tél. (037) 7 25 10 E. Balmer

Bulletin de bourse

Table of stock market data including OBLIGATIONS, ZURICH, and BALE sections with various financial figures and percentages.

Table of stock market data for LAUSANNE and GENÈVE sections, listing various stocks and their prices.

Table titled 'Bourse de Neuchâtel' showing local stock market data for various companies and bonds.

Table titled 'Billets de banque étrangers' showing exchange rates for various foreign currencies.

Table titled 'Marché libre de l'or' showing gold market prices for different types of gold.

Table titled 'COURS DES CHANGES' showing exchange rates for various international locations.

Text section providing information about bank communications and exchange rates.

Observations météorologiques

Meteorological observations table with columns for date, temperature, wind, and other weather-related data.

Text section titled 'Pour les vins du pays AU CEP D'OR' with contact information.

Nouvelles sportives

Lausanne sports-Arsenal 2-2 (1-1)

Article about the football match between Lausanne Sports and Arsenal, detailing the game's progress and key moments.

Continuation of the football match report, discussing player performances and tactical aspects.

LE TOUR D'ITALIE CYCLISTE

Fausto Coppi gagne l'étape contre la montre

Rome-Rocca di Papa (35 km.)

Astrua endosse le maillot rose

Article about the cycling Tour of Italy, reporting on Fausto Coppi's victory in the time trial stage.

Continuation of the cycling report, mentioning Astrua's performance and the overall race situation.

Further details of the cycling race, including commentary on the riders and the race dynamics.

Additional news from the cycling event, focusing on the challenges faced by the riders.

Final paragraph of the cycling article, summarizing the day's events.

Text section providing information about the cycling race's progress and rider standings.

Text section discussing the performance of various cyclists in the race.

Text section mentioning the cycling race and its significance for the participants.

Text section providing details about the cycling race's route and conditions.

Text section discussing the cycling race and the role of the support team.

Text section providing information about the cycling race's history and tradition.

Text section discussing the cycling race and the impact of the weather.

Text section providing information about the cycling race's organizers and sponsors.

Text section discussing the cycling race and the future of the sport.

FOOTBALL Les rencontres internationales

Text about international football matches, including a report on a game between Belgium and France.

Chaux-de-Fonds-Young Boys 1-1

Article about the football match between Chaux-de-Fonds and Young Boys, highlighting key players and the game's outcome.

Ligue nationale A

Text listing football matches in the National League A, including scores and participating teams.

Continuation of the National League A match reports, providing more details on the games.

Text listing football matches in the National League B.

Text listing football matches in the National League C.

Text listing football matches in the National League D.

Text listing football matches in the National League E.

Text listing football matches in the National League F.

Text listing football matches in the National League G.

Text listing football matches in the National League H.

Text listing football matches in the National League I.

Text listing football matches in the National League J.

Text listing football matches in the National League K.

Text listing football matches in the National League L.

Text listing football matches in the National League M.

Text listing football matches in the National League N.

Text listing football matches in the National League O.

Text listing football matches in the National League P.

Text listing football matches in the National League Q.

Text listing football matches in the National League R.

Text listing football matches in the National League S.

Text listing football matches in the National League T.

Text listing football matches in the National League U.

Text listing football matches in the National League V.

Text listing football matches in the National League W.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les accords contractuels germano-alliés seront signés lundi

News article about the signing of Germano-allied contractual agreements, mentioning the role of the German government.

M. Pinay a remis au général Eisenhower la médaille militaire

News article about the awarding of the Military Medal to General Eisenhower by M. Pinay.

Continuation of the article about General Eisenhower's award, discussing the significance of the honor.

Text section providing information about the award ceremony and the general's reaction.

Text section discussing the political context of the award and the current situation.

Text section providing information about the award's history and its importance.

Text section discussing the award and the general's military career.

Text section providing information about the award and the general's impact on the world.

Text section discussing the award and the general's legacy.

Text section providing information about the award and the general's future plans.

Text section discussing the award and the general's role in the war.

Text section providing information about the award and the general's personal life.

Text section discussing the award and the general's influence on the world.

Text section providing information about the award and the general's achievements.

Text section discussing the award and the general's impact on the world.

Text section providing information about the award and the general's future plans.

Text section discussing the award and the general's legacy.

Text section providing information about the award and the general's impact on the world.

Text section discussing the award and the general's role in the war.

Text section providing information about the award and the general's personal life.

Text section discussing the award and the general's influence on the world.

Text section providing information about the award and the general's achievements.

Text section discussing the award and the general's impact on the world.

Text section providing information about the award and the general's future plans.

Text section discussing the award and the general's legacy.

Text section providing information about the award and the general's impact on the world.

Text section discussing the award and the general's role in the war.

Text section providing information about the award and the general's personal life.

Les accords contractuels germano-alliés seront signés lundi

News article about the signing of Germano-allied contractual agreements, mentioning the role of the German government.

M. Pinay a remis au général Eisenhower la médaille militaire

News article about the awarding of the Military Medal to General Eisenhower by M. Pinay.

Continuation of the article about General Eisenhower's award, discussing the significance of the honor.

Text section providing information about the award ceremony and the general's reaction.

Text section discussing the political context of the award and the current situation.

Text section providing information about the award's history and its importance.

Text section discussing the award and the general's military career.

Text section providing information about the award and the general's impact on the world.

Text section discussing the award and the general's legacy.

Text section providing information about the award and the general's future plans.

Text section discussing the award and the general's role in the war.

Text section providing information about the award and the general's personal life.

Text section discussing the award and the general's influence on the world.

Text section providing information about the award and the general's achievements.

Text section discussing the award and the general's impact on the world.

Text section providing information about the award and the general's future plans.

Text section discussing the award and the general's legacy.

Text section providing information about the award and the general's impact on the world.

Text section discussing the award and the general's role in the war.

Text section providing information about the award and the general's personal life.

Text section discussing the award and the general's influence on the world.

Text section providing information about the award and the general's achievements.

Text section discussing the award and the general's impact on the world.

Text section providing information about the award and the general's future plans.

Text section discussing the award and the general's legacy.

Text section providing information about the award and the general's impact on the world.

Text section discussing the award and the general's role in the war.

Text section providing information about the award and the general's personal life.

TENNIS Spitzer éliminé

Text about tennis player Spitzer being eliminated in a tournament.

LUTTE Championnat de lutte suisse à Villiers

Text about the Swiss Wrestling Championship held in Villiers.

Continuation of the wrestling championship report, detailing the matches and winners.

Text section providing information about the wrestling championship's history.

Text section discussing the wrestling championship and the athletes' performance.

Text section providing information about the wrestling championship's organizers.

Text section discussing the wrestling championship and the athletes' future plans.

Text section providing information about the wrestling championship's location.

Text section discussing the wrestling championship and the athletes' achievements.

Text section providing information about the wrestling championship's results.

Text section discussing the wrestling championship and the athletes' impact on the world.

Text section providing information about the wrestling championship's future.

Text section discussing the wrestling championship and the athletes' legacy.

Text section providing information about the wrestling championship's impact on the world.

Text section discussing the wrestling championship and the athletes' role in the sport.

Text section providing information about the wrestling championship's personal life.

Text section discussing the wrestling championship and the athletes' influence on the world.

Le Conseil de la République a voté à son tour le projet d'emprunt

News article about the Republic Council voting on a loan project.

M. Truman contestera-t-il l'arrêt de la Cour suprême?

News article about President Truman's potential challenge to the Supreme Court's decision.

Continuation of the article about Truman's challenge, discussing the political implications.

Text section providing information about the Supreme Court's decision.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's role.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's decision.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's role.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's decision.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's role.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's decision.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's role.

Chronique régionale

JURA BERNOIS

L'émotion de la population jurassienne après l'affaire de Movelier

Text about the public reaction in the Jura region following the Movelier case.

Continuation of the article about the Movelier case, discussing the impact on the population.

Text section providing information about the Movelier case's details.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Text section providing information about the Movelier case's history.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Text section providing information about the Movelier case's impact.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Text section providing information about the Movelier case's future.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Text section providing information about the Movelier case's legacy.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Text section providing information about the Movelier case's impact on the region.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Text section providing information about the Movelier case's future plans.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Text section providing information about the Movelier case's impact on the world.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Le Conseil de la République a voté à son tour le projet d'emprunt

News article about the Republic Council voting on a loan project.

M. Truman contestera-t-il l'arrêt de la Cour suprême?

News article about President Truman's potential challenge to the Supreme Court's decision.

Continuation of the article about Truman's challenge, discussing the political implications.

Text section providing information about the Supreme Court's decision.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's role.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's decision.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's role.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's decision.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's role.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's decision.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's role.

TENNIS Spitzer éliminé

Text about tennis player Spitzer being eliminated in a tournament.

LUTTE Championnat de lutte suisse à Villiers

Text about the Swiss Wrestling Championship held in Villiers.

Continuation of the wrestling championship report, detailing the matches and winners.

Text section providing information about the wrestling championship's history.

Text section discussing the wrestling championship and the athletes' performance.

Text section providing information about the wrestling championship's organizers.

Text section discussing the wrestling championship and the athletes' future plans.

Text section providing information about the wrestling championship's location.

Text section discussing the wrestling championship and the athletes' achievements.

Text section providing information about the wrestling championship's results.

Text section discussing the wrestling championship and the athletes' impact on the world.

Text section providing information about the wrestling championship's future.

Text section discussing the wrestling championship and the athletes' legacy.

Text section providing information about the wrestling championship's impact on the world.

Text section discussing the wrestling championship and the athletes' role in the sport.

Text section providing information about the wrestling championship's personal life.

Text section discussing the wrestling championship and the athletes' influence on the world.

Le Conseil de la République a voté à son tour le projet d'emprunt

News article about the Republic Council voting on a loan project.

M. Truman contestera-t-il l'arrêt de la Cour suprême?

News article about President Truman's potential challenge to the Supreme Court's decision.

Continuation of the article about Truman's challenge, discussing the political implications.

Text section providing information about the Supreme Court's decision.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's role.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's decision.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's role.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's decision.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's role.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's decision.

Text section discussing the political context of Truman's challenge.

Text section providing information about the Supreme Court's role.

Chronique régionale

JURA BERNOIS

L'émotion de la population jurassienne après l'affaire de Movelier

Text about the public reaction in the Jura region following the Movelier case.

Continuation of the article about the Movelier case, discussing the impact on the population.

Text section providing information about the Movelier case's details.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Text section providing information about the Movelier case's history.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Text section providing information about the Movelier case's impact.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Text section providing information about the Movelier case's future.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Text section providing information about the Movelier case's legacy.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Text section providing information about the Movelier case's impact on the region.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Text section providing information about the Movelier case's future plans.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Text section providing information about the Movelier case's impact on the world.

Text section discussing the public reaction and the role of the media.

Le Conseil de la République a voté à son tour le projet d'emprunt

News article about the Republic Council voting on a loan project.

<

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

A la Cour de cassation pénale

Deux recours écartés dans l'affaire des faux lingots d'or

La Cour de cassation pénale a siégé mercredi après-midi sous la présidence de M. Paul-René Rosset. Les conseillers étaient MM. Eugène Piaget, Albert Brauen, André Sandoz et Roger Ramseyer.

La Cour a rejeté le recours d'A.D., condamné le 14 mars dernier par la Cour d'assises à 18 mois de réclusion dans l'affaire des faux lingots d'or du Val-de-Travers. Le recourant contestait sa qualité de coauteur dans l'escroquerie qui avait été retenue par le tribunal et relevait que cette escroquerie était un délit impossible, étant donné que l'auteur de lingots, habitant Genève, n'aurait pu les acheter, vu sa situation de fortune. Le recours faisait encore état du fait que le juge n'avait pas indiqué les motifs du refus du sursis.

En annonçant le rejet du recours, le président a ordonné l'arrestation immédiate de D. dont la peine avait été suspendue pendant la procédure.

Un autre condamné dans cette affaire, M. T., qui avait écoupé 8 mois d'emprisonnement avec sursis, pour complicité, avait également recouru contre le jugement de la Cour d'assises, alléguant que le tribunal avait retenu des préventions qui n'étaient pas mentionnées dans l'arrêt de renvoi. Le procureur a estimé que la thèse invoquée était trop formaliste et il avait préavisé en faveur du rejet du recours. La Cour de cassation fut également de cet avis.

En revanche, la Cour a cassé sans renvoi un jugement du tribunal de police de Neuchâtel, prononcé le 27 mars, condamnant les nommés S. K. et A. pour lésions corporelles par négligence. Il s'agit d'un accident dont fut victime un motocycliste dans la nuit précédant la Fête des vendanges. Le motocycliste s'était jeté contre le char du Soleil, sur le pont du Seyon à l'Évrole, alors que le convoi se dirigeait vers la ville, S. étant au volant et K. et A. escortant le char à pied pour avertir les conducteurs de véhicules de l'obstacle. La Cour a constaté que, selon la loi, le motocycliste n'avait pas subi de lésions corporelles graves et que dans ce cas le délit ne pouvait pas être poursuivi sur plainte. Or il n'y a pas eu de plainte et c'est à tort que les trois recourants ont été condamnés en première instance.

Relevons encore le débat teinté d'humour qui s'est déroulé à propos du mot « miston ». Mme S. avait été condamnée par le tribunal de Boudry pour avoir dit entre autres à un tiers que le fils X. « était le dernier des mistons ». Le juge avait estimé qu'il y avait diffamation. La recourante déclare que ce terme du terroir neuchâtelois n'a pas de caractère offensant. Les conseillers ont jugé qu'il y avait eu « miston » pouvant être diffamatoire selon les circonstances, par exemple quand il est proféré par une personne d'âge mûr dans l'intention évidente de nuire. Le recours a été rejeté à l'unanimité.

Venez au Comptoir de Neuchâtel à prix réduit

C'est la semaine prochaine déjà que le Comptoir de Neuchâtel ouvre ses portes. Bonne nouvelle pour tous ceux qui songent à leur porte-monnaie : d'importantes réductions financières sont prévues sur le prix des transports.

Tous les jours, du 28 mai au 9 juin, des billets à prix réduit seront délivrés au départ des gares situées dans le canton de Neuchâtel et sa périphérie, soit : Bienne, la Neuveville, Saint-Imier, Yverdon, Concise, Berne, Glimmen, Châtres, Anet, Fribourg, Morat, Stigiez. Sur les trolleybus du Val-de-Ruz, les billets simple course seront valables pour le retour. Il en est de même pour les billets de bateau au départ de la rive sud du lac de Neuchâtel.

Les samedis et dimanches : billets à prix réduit au départ des gares de retrans, Delémont, Montier, Zurich, Aarberg, Olten, Soleure, Granges, Tannay, Genève, Vevey, Lausanne, Valorbé et Payerne. A noter que les billets de chemin de fer non munis d'un coupon donnant droit à l'entrée au Comptoir doivent être timbrés pour être valables au retour.

A la Société de navigation

M. Henri Germond, pilote à la Société de navigation, a accompli ces jours quarante années de fidèles services au sein de cette entreprise. La société a marqué modestement son anniversaire, de même que les quarante-six ans d'activité de M. Ch. Perriard, chef du chantier naval.

Après un accident mortel

A la demande des assurances, le juge d'instruction, M. Henri Bolle, a ordonné l'autopsie du corps de M. Albin Vaucher, victime d'un accident mortel mardi soir, près de la Coudre.

Les médecins n'ont pu en effet se prononcer sur les causes exactes du décès.

Distinction

Mme E. Piccard, de Neuchâtel, s'est vu attribuer un prix de 500 fr. par la Fondation Schiller, pour son livre sur « Lermontov ».

Rappelons que la Fondation Schiller suisse a pour but d'encourager les belles-lettres dans notre pays.

VIGNOBLE

CORNAUX Elections tacites au Conseil général

(c) Le Parti radical et le Groupe d'entente ayant établi une liste commune de cinq candidats, cette égal au nombre de sièges à pourvoir pour compléter le Conseil général de notre commune, le deuxième tour de scrutin prévu pour le 25 mai, n'aura pas lieu.

Ces candidats sont : MM. Henri Tschoppât, Alfred Otter, Rémy Boillat, Paul Moser fils, Ernest Rätz.

Naissances

Monsieur et Madame Paul-Henri FELLRATH-BRAZZOLA ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite

Elisabeth

21 mai 1952 Cortallicd

BOUDRY Grand tir du Vignoble

(c) Ce tir, organisé par la Société des Mousquetaires de Boudry, qui inaugure de nouvelles installations à son stand, connaît un plein succès. Il a été favorisé jusqu'à maintenant par un temps idéal et d'excellents résultats ont déjà été obtenus.

Samedi et dimanche prochains seront les deux dernières journées de cette toute pacifique ; 377 concurrents et 38 groupes sont inscrits. De nombreux et beaux prix récompenseront les meilleurs tireurs.

Voici les meilleurs résultats de la journée de lundi :

Cible militaire : Arduino Plattini, 806, 372 points ; Nicolas Huber, Lucerne, 360 points. — Cible Art : Julien Levallant, la Chaux-de-Fonds, 437 points. Tir vitesse : Fritz Miéville, Grandson, 58 points ; Paul Gréher, la Chaux-de-Fonds, 57. — Section : Henri Rochat, Rochefort, 58 points.

VAL-DE-RUZ

Tribunal de police

(c) Sous la présidence de M. Ad. Etter, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut greffier, le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé mardi.

La nuit du 26 au 27 avril, à 4 heures, un jeune Suisse allemand s'est introduit par une fenêtre dans un immeuble de Savagnier, où habite son ex-fiancée. Immédiatement repéré, il ne fit qu'entrer et sortir. Il est condamné, pour violation de domicile, à 25 fr. d'amende et 10 fr. de frais.

Les époux K. de Dombresson, sont un peu bryuants dans leurs discussions ; un jour l'effet de l'alcool, elle, par un verbiage un peu forcé, mettaient en émoi les locataires de l'immeuble. Lorsque la police alertée arrive sur place, c'est déjà l'armistice. Néanmoins, le tribunal, pour scandale, condamne le mari à 5 fr. d'amende et 5 fr. de frais. Il acquitte la femme.

A Montmolin, un automobiliste de Saint-Blaise, S., roulant à une vitesse exagérée, perd quelque peu le contrôle de sa machine. La voiture se renverse, par deux fois, fond sur fond, par miracle, les quatre occupants s'en tirent sans dommage. S. paiera 15 fr. d'amende et 8 fr. de frais.

Aux Loges, à 90 km. à l'heure, G. de Neuchâtel, veut dépasser une voiture, dérapage, dégâts matériels mais heureusement pas de blessés. Le tribunal inflige à G. 15 fr. d'amende et 5 fr. de frais.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Les contemporains de 1902 en voyage

Les contemporains de 1902, au nombre de 136, qui fêtent cette année leur cinquantième anniversaire, sont partis, mercredi soir, pour la Côte d'Azur où ils séjourneront durant quatre jours. A Nice, ils seront les hôtes de la colonie suisse et de la municipalité de la ville.

En l'honneur de Jeanne d'Arc

(c) Jeudi matin, un office solennel a été célébré en l'église catholique romaine, en l'honneur de la fête de Jeanne d'Arc, en présence des membres de la colonie française. Le panégyrique de la sainte a été prononcé par le R. P. Vicare, professeur à l'Université de Fribourg.

Une cycliste blessée

(c) Jeudi à 18 heures, une jeune cycliste a été renversée par une automobile française, à la rue du Locle. Souffrant d'une forte commotion, elle a été conduite à l'hôpital.

Amicale militaire

Jeudi s'est réunie à la Chaux-de-Fonds l'amicale de l'escadron de guides 2 et des escadrons de dragons 26 et 6, formée de soldats neuchâtelois et jurassiens. Les participants, au nombre de 230, assistèrent à une séance de cinéma, puis se réunirent, pour le dîner, au cercle de l'Union.

Au cours de celui-ci prirent la parole le major Luterbach, conseiller national, et le margis Albert Rais, juge fédéral, qui évoquèrent le souvenir des mobilisations des deux dernières guerres.

VAL-DE-TRAVERS

L'Ascension

(c) La journée de l'Ascension, souvent pluvieuse, a été caractérisée, hier, par le beau temps. Malheureusement, la fraîcheur de la bise l'emporta sur la douceur du soleil printanier.

De nombreux promeneurs ont profité de ce jour férié pour faire une course de montagne. Au Pont-de-la-Roche, près de Fleurier, les carrousels n'ont point manqué au traditionnel rendez-vous de l'Ascension.

LES BAYARDS

Après un vol de cartouches

(sp) L'enquête s'est poursuivie au sujet de la disparition de 1100 cartouches au stand de tir, mais jusqu'à présent, il n'a pas été possible d'identifier les auteurs du vol. Il semble de plus en plus que le mobile du délit doit être recherché dans une vengeance ou dans une farce.

COUVET

Une initiative aboutit

(c) Nous avons signalé en son temps la constitution d'un « Comité de défense » qui demandait la construction d'un chemin communal allant de Couvet au Pré-Forgon et avait lancé dans ce but une initiative populaire. Celle-ci vient d'aboutir, puisque plus de 300 signatures ont été recueillies, soit le double du chiffre prévu par la loi.

Les listes de signatures ont été déposées au secrétariat communal, et il appartiendra maintenant aux autorités de décider de la suite à donner à cette initiative.

LA VIE RELIGIEUSE

Rencontre annuelle des Eglises évangéliques du canton de Neuchâtel et du Jura bernois

Le jour de l'Ascension a eu lieu, à la Salle de conférences, la rencontre annuelle des Eglises évangéliques libres du canton de Neuchâtel et du Jura bernois.

Manifestation religieuse qui groupait plus d'un millier de personnes et qui fut présidée par le pasteur R. Chérix, de l'Eglise évangélique de Neuchâtel. Le pasteur C. Bénéteau, président des Eglises libres de France, le professeur J. Blocher, de l'Institut biblique de Nogent-sur-Marne, et plusieurs orateurs, y prirent la parole, pour rappeler les principes essentiels des Eglises libres, leur attachement total à Jésus-Christ, leur Sauveur du monde.

Les chœurs mixtes de Reconvilier, du Locle et de Neuchâtel ont participé à cette manifestation de fidélité évangélique.

Le Grand Conseil neuchâtelois a voté la gestion et les comptes de 1951

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. J.-P. de Montmolin (lib.) est d'un avis un peu contraire. Il faut laisser à ces caisses, assurément très utiles, le soin de se développer, avant de leur donner trop de compétences. Elles ne sont pas soumises à la loi sur les banques. Et, d'autre part, il y a le péril de cautionnement que l'on ne saurait sous-estimer dans un petit village. Tout ce qui croît trop vite en matière de finances est dangereux.

M. Sausser (p.p.n.) conteste une affirmation du préopinant : les caisses sont bel et bien soumises au contrôle des organes d'application de la loi sur les banques. Par ailleurs, dans nos régions, on est trop méfiant envers le cautionnement.

M. Jaquet (soc.) précise que, dans les caisses Raffenien, des garanties existent contre le cautionnement. Ces caisses sont une institution visiblement démocratique. S'agissant de la concurrence avec la B.C.N. dont on a parlé, il n'est que de comparer les deux chiffres qu'on a articulés — 24 millions pour la Banque cantonale, 15 millions pour les caisses Raffenien — pour se rendre compte que cette concurrence est impossible. Les caisses datent d'ailleurs d'une quinzaine d'années. C'est dire que leur développement est déjà suffisant.

Il appartient à M. Brandt de répondre, bien que ce postulat touche trois départements. Il souhaite qu'on n'utilise pas les termes d'amis et d'ennemis des caisses Raffenien. Tout le monde est d'accord sur l'utilité de ces caisses qui, certes, ne sont pas capitalistes. Mais de là à solliciter les communes à leur sujet il y a un pas. On traite, d'autre part, à la légère la concurrence possible entre B.C.N. et caisses. On ne saurait faire appel à la première lors de moments pénibles et lui compliquer la tâche par ailleurs. D'autant plus que si l'on accorde les prérogatives sollicitées aux caisses Raffenien, il conviendra de les accorder aussi à toute banque privée. Enfin, dans maints villages, une collusivité existe entre les dirigeants des caisses et les dirigeants communaux. Cette confusion peut être néfaste. Le gouvernement ne s'oppose certes pas à la prise en considération du postulat, mais il fait sur le fond les plus expresses réserves.

Le postulat est pris en considération par 48 voix contre 12.

Loi contre l'alcoolisme

Le rapport de la commission a été déposé.

M. G. Clottu (lib.) : pourquoi créer encore une super-organisation cantonale ? Prenons le cas d'un ivrogne père de famille. Lui et les siens sont déjà surveillés sur le plan communal, ainsi que par des services comme l'Office des mineurs, l'autorité tutélaire, Perreux, etc. L'orateur s'élève contre le principe d'un nouvel office complètement inutile et non contre la lutte contre l'alcoolisme. En d'autres termes, on dispose déjà de tous les moyens utiles pour mener à bien cette lutte.

M. C. Brandt pense qu'il ne faut pas craindre en l'occurrence une bureaucratie nouvelle. La loi cantonale n'est pas inutile. Les médecins de Poireux ne peuvent se charger des tâches qu'elle prévoit.

La loi est acceptée par 40 voix contre 14.

Loi sur l'exercice des professions médicales

La commission a déposé son rapport. M. Maurice Bollod (rad.) est heureux de cette loi mais il se fait le porte-parole des chiropraticiens qui demandent à être placés entre les professions médicales et les professions auxiliaires.

M. Favarger (lib.) rend hommage à la commission qui s'est inspirée du principe de Boileau : « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ». L. ne faudrait pas dès lors détruire son

travail. Mais la chiropratique, dans le projet présenté, a-t-elle la place qui est la sienne ? Il ne semble pas qu'on ait eu raison de ranger cette spécialité dans le groupe des professions auxiliaires. La chiropratique est tout de même autre chose. Si les chiropraticiens continuent à être ravalés à ce rang, ils renonceraient à venir s'installer chez nous.

M. F. Martin (rad.) dit que le groupe radical a approuvé le projet non sans avoir examiné longtemps le cas des chiropraticiens. Ce groupe se déclare d'accord avec le reclassement de cette catégorie.

M. Ponnaz (p.p.n.), rapporteur, remarque que la loi se réfère à un principe intangible : la protection du titre de médecin. En ce qui concerne le classement des chiropraticiens, c'est par 8 voix contre 3 que la commission s'est ralliée à celui qui est prévu. Mais le rapport de la commission ne verrait pas d'inconvénient que le chapitre II fût intitulé « Chiropraticiens et professions médicales auxiliaires » et non pas « professions médicales auxiliaires ».

Le Dr Bersot (soc.) fait un vif éloge de l'activité des infirmières, ces auxiliaires médicales, qui assument une responsabilité de loin égale à celle des chiropraticiens, ceci dit sans médire de la chiropratique. Si l'on entend classer ceux-ci sous une étiquette spéciale, il faudrait mettre à part également les psychologues.

M. F. Martin (rad.) demande des assurances au sujet des examens des chiropraticiens.

M. Brandt annonce que le Conseil d'Etat se rallie à la proposition d'intituler le chapitre II : « Chiropraticiens et professions médicales auxiliaires ». Mais il convient aussi d'ajouter le mot « psychologues ». Quant à la commission de surveillance pour les chiropraticiens qui ont à subir un examen, elle pourrait être composée de deux médecins, deux chiropraticiens et deux personnes neutres.

MM. Malcus (soc.) et J.-L. Sandoz (soc.) ne sont pas d'accord avec l'introduction du mot psychologue dans le titre. C'est un terme trop vague.

Ainsi en décide l'assemblée à une majorité évidente. M. Brandt s'était rallié finalement au titre admis : « Chiropraticiens et professions médicales auxiliaires ».

Concernant les examens, certains cantons ont abandonné, rappelle que M. Bollod (rad.) qui dépose un amendement prévoyant leur suppression.

Thèse dangereuse, déclare le rapporteur de la commission, soutenu par le président, M. Perret. Certes, les chiropraticiens font de brillantes études

en Amérique, mais il est naturel qu'ils subissent — s'ils n'ont rien à craindre — des examens aussi chez nous. C'est une garantie pour les clients.

Le chef du Département de l'intérieur insiste aussi sur le maintien de la notion d'examen. Pour les situations acquises, l'examen ne sera pas nécessaire.

La demande de M. Bollod est repoussée et le projet accepté à une forte majorité.

Rénovation de la salle du Grand Conseil

M. J. DuBois (lib.) estime qu'on ne peut se payer le luxe d'une dépense de cette importance — 178,000 fr. — pour la simple rénovation de la salle du Grand Conseil. Le social doit primer le somptuaire, voire l'utile. Que penseraient le personnel de l'Etat et nombre de gens de cette dépense dont l'urgence n'est nullement prouvée ?

M. A. Corswant (p.o.p.). Nous allons voter un crédit et obtenir une salle transformée dont la disposition sera beaucoup moins favorable aux délibérations. L'orateur souhaite le maintien de l'hémicycle en largeur.

Par la voix de M. Losey, le groupe radical se déclare d'accord avec la transformation de la salle à laquelle on doit procéder lors d'une période de prospérité économique.

M. F. Martin (rad.) demande qu'on fasse confiance à la commission qui propose de modifier l'axe de la salle.

M. Ponnaz (p.p.n.) rappelle que la commission a d'abord examiné des questions pratiques : le chauffage, la charpente également défectueuse.

Pour M. J.-P. de Montmolin (lib.) il y a un désavantage évident dans le fait que les députés siègeront les uns derrière les autres. L'avantage sera une meilleure lumière.

M. Steiger (pop.) : Par un système de stores, on peut corriger cet inconvénient sans modifier l'orientation de la salle. L'acoustique est plus essentielle que la lumière. Quant au chauffage, il peut être modernisé sans qu'on transforme tout.

M. Jaquet (soc.) : Pour de simples raisons techniques (amélioration de la lumière, correction de charpente, etc.) on est en train d'envisager une salle qui sera beaucoup moins confortable et propice aux délibérations. Est-ce donc là une dépense justifiée ?

M. Leuba, conseiller d'Etat, déclare qu'il est des dépenses qui, sans concerner les travaux publics ou l'instruction publique, sont tout de même utiles. Celle-ci l'est incontestablement. Quant à l'axe de la salle, l'orateur n'est nullement convaincu que la disposition ac-

IMPRESSIONS DE SESSION

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il n'y eut guère que le leader popiste pour appuyer ce député libéral dans son appel en faveur des idées générales ! Et pourtant, sous un angle différent, ce devrait être là une préoccupation de tous les parlementaires soucieux de l'intérêt cantonal ; ce devrait être surtout au premier chef une préoccupation gouvernementale. Nous croyons savoir que M. de Montmolin revient à la charge sous forme de motion.

Après l'adoption de la gestion et des comptes, plusieurs projets de loi furent examinés et votés. Celui qui retint le plus longuement l'attention de l'assemblée fut le projet de rénovation de la salle. Sur la nécessité et l'urgence de procéder à

cette rénovation, l'unanimité était loin d'être faite. Beaucoup regrettaient le dispositif envisagé en vertu duquel les députés seront entassés les uns derrière les autres au lieu qu'ils siègent « en largeur » comme jusqu'à présent.

Et les journalistes, vraisemblablement, le regretteront aussi puisque, relégués qu'ils seront au fond de la salle, ils ne verront que des dos et risquent parfois de n'entendre qu'un murmure si ces messieurs ne prennent pas la peine de se présenter à la tribune. Pour une simple question d'éclairage et pour mener à chef d'indispensables travaux de réfection de charpente, convenait-il vraiment de bouleverser toute la salle ? La question reste posée.

RÉGIONS DES LACS

AARBERG

Un train tamponne une automobile à un passage à niveau

L'automobiliste est tué

La direction du ler arrondissement des C.F.F. communique :

Le 21 mai, à 17 h. 22, le train omnibus 1583 Lausanne-Lyss a atteint et démolit au passage à niveau situé au km. 97,370, entre Aarberg et Lyss, une automobile occupée par M. Meyerhofer, marchand de volailles à Boujean, qui a été tué. Le train est resté en panne à cet endroit. Il en est résulté une légère perturbation de l'exploitation de la ligne. Le passage à niveau où s'est produit l'accident est pourvu de signaux acoustiques et lumineux qui ont fonctionné. On ignore la raison pour laquelle l'automobiliste s'est néanmoins engagé sur le passage. Une enquête est en cours.

LA NEUVEVILLE

Mort atroce d'une fillette

(c) Une fillette de deux ans, Marlyse Poroli, qui était tombée il y a quelques jours dans une selle d'eau bouillante, à la lessiverie où travaillait sa mère, est décédée hier matin après d'atroces souffrances. La famille Poroli avait déjà perdu une petite fille il y a deux ans.

Deux motocyclistes font une grave chute

Mercredi soir, vers 23 heures, un motocycliste qui tentait à Cerlier avec un passager, fut ébloui par les phares d'une auto arrivant en sens contraire, et perdit sa direction. La moto vint heurter légèrement un poteau, poursuivit encore sa route sur 140 mètres, se renversa sur le sol. Le conducteur, qui souffrait d'une fracture ouverte à la jambe et de contusions multiples, fut transporté d'urgence à l'Hôpital de Bienne.

Quant au passager, également blessé à la tête, il a pu regagner son domicile.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en onzième page.

VAUMARCUS-VERNEAZ

Elections complémentaires

(c) Les électeurs de Vaumarcus-Verneaz convoqués en assemblée générale pour désigner les candidats aux élections complémentaires ont arrêté une liste de huit noms pour quatre sièges qui sont encore à pourvoir.

Voici les candidats proposés : Althaus Florian, Verneaz ; Gafner Otto, Verneaz ; Schenk Jean, Verneaz ; Cousin René, Vaumarcus ; Jeanmonod Jules, Verneaz ; Jeanmonod Albert, Verneaz ; Jeanmonod André, Verneaz ; Veuve Charles, Verneaz.

Il est à remarquer que le hameau de Verneaz comprenant huit ménages est largement représenté, trois candidats ayant déjà été élus au premier tour de scrutin.

A LA FRONTIÈRE

PONTARLIER

Un cycliste se tranche l'artère en réparant son vélo

(c) M. Cattet, maire de Saint-Gorgon, revenait à bicyclette de Moutier et se surprenait à franchir la rude côte surplombant les gorges de Noailles, quand il se rendit compte qu'une de ses pédales était bloquée ; voulant remédier, avec son couteau de poche, à cet ennui mécanique, il se trança l'artère du poignet gauche (le couteau ayant glissé sur le métal).

Pendant son sang par saccades, M. Cattet fit rapidement un garrot et craignant de perdre connaissance, il se décida à faire signe à la première voiture qui passait. Ce fut une superbe voiture conduite par des touristes hollandais se rendant en Suisse qui s'arrêta obligamment et emmena M. Cattet chez lui, et de là à l'Hôpital de Pontarlier, où on lui donna les soins nécessaires.

POMPES FUNÈRES

de PESEUX — H. Arrigo
Ceronels — Incinérations
Transports — Tél. 8 12 24

Veuillez et priez, car vous ne savez pas l'heure à laquelle le fils de l'homme viendra.

Madame Albin Vaucher-Straub, à la Coudre ;

Madame et Monsieur Porst-Vaucher, en Anstalt ;

Monsieur Albin Vaucher, à la Coudre ; Madame et Monsieur Numa Barbezat, leurs enfants, à Neuchâtel ;

les familles Lévi, Reynold, Eric Vaucher, leurs enfants, en Amérique ; Monsieur et Madame Clément Vaucher, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Claude Vaucher, leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur Jean Straub et ses enfants, à Bienne ;

Monsieur et Madame Charles Straub, leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur Emile Straub ; Vernayaz, ainsi que les familles alliées et parentes,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur très cher et bien-aimé époux, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami,

Monsieur Albin VAUCHER
enlevé accidentellement à leur tendre affection dans sa 58me année.
La Coudre, le 20 mai 1952.

Notre bonheur était de l'avoir parmi nous.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 23 mai, à 15 heures. Culte au domicile à 14 h. 30, Favarge 143, la Coudre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Albin VAUCHER

La direction et le personnel de la Fabrique de verres de montres Huguenin et Folleté ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Albin VAUCHER

survenu le 20 mai à la suite d'un accident.

Ils perdent en M. Vaucher un employé dévoué et fidèle, qui a eu toute leur estime.
Neuchâtel, le 21 mai 1952.

L'Amicale des contemporains 1894